

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2802 - MARDI 3 JANVIER 2017

MESSAGE DE VŒUX DU CHEF DE L'ÉTAT

« Se rassembler pour avancer »

Dans son message de vœux à l'occasion du nouvel an 2017, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a appelé au rassemblement et à l'unité des filles et fils du Congo au regard de la situation économique nationale qu'il entrevoit plus difficile qu'elle ne l'a été en 2016 :

« Nous mettre ensemble, dans la rigueur et la vérité, pour affronter dans la cohésion les difficultés et les peines à venir... pour avancer les buts de notre grand rêve commun : la République, une, indivisible, laïque, solidaire et fraternelle », a notamment expliqué le chef de l'Etat.

Les mots de « rigueur et vérité » sont par ailleurs revenus plusieurs fois dans le message du président de la République lorsqu'il a énoncé les réformes indispensables pour 2017. Peut-être une invite au gouvernement de mieux intérioriser la notion de « rupture » qui avait constitué le point d'orgue du discours d'investiture de Denis Sassou N'Guesso, le 16 avril 2016.

Pages 2-3



L'avenue Ngamaba à Mfilou ensablée après la pluie

CONSEIL DES MINISTRES

La CEMAC opposée à la dévaluation du FCFA

Page 4

FORCE PUBLIQUE

Garantir la liberté de circulation des personnes et des biens

Page 24

DIASPORA

Neuf fiertés des Congolais de France en 2016

Page 21

Retro 2016

Société, économie, politique, diplomatie, sport, culture, notre retro 2016 passe en revue tous ces secteurs de la vie nationale, dans lesquels, comme c'est souvent le cas pour toutes les nations du monde, les succès côtoient les échecs. Ce dossier comprend aussi le portrait de Congolaises et de Congolais remarquables dans leurs domaines de compétence les douze derniers mois.

☐ Politique : 2017, une année électorale [Page 5](#)

☐ Pool : Relents terroristes sur fond de revendications politiques [Page 5](#)

☐ Economie: ecueils sur la marche vers le développement [Page 6](#)

☐ Brazzaville : le casse-tête des eaux pluviales [Page 7](#)

☐ Société: éducation, santé, syndicats, solidarité [Pages 8-9](#)

☐ Diplomatie: Renforcement des partenariats [Page 11](#)

☐ Obligation de résultats pour les fédérations sportives [Page 14](#)

☐ Portraits: ils ont été remarquables en 2016 [Page 15](#)

ÉDITORIAL

Et 2017 sera...

Page 2

ÉDITORIAL

Et 2017 sera ...

Alors que nous publions le premier numéro des Dépêches de Brazzaville de l'année 2017 en dressant un bilan détaillé de ce que fut 2016 pour notre pays, nul ne peut dire évidemment ce que les douze prochains mois réserveront à la planète des hommes en général, à l'Afrique centrale en particulier, à notre pays le Congo tout spécialement. Aussi nous garderons nous d'énoncer le moindre pronostic sur ce qui se passera, ou ne se passera pas dans le monde très perturbé où nous vivons.

Mais cette réflexion de simple bon sens ne nous empêchera pas de rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier en ce début d'année que l'homme est maître de son destin, qu'il peut générer par ses actions le pire comme le meilleur, qu'il ne saurait donc se décharger sur quiconque de ses responsabilités. Et cela dans tous les domaines, y compris celui de la protection ou de la dégradation de la nature qui l'entoure.

2017 peut être, en dépit des apparences, une année de paix, de progrès, de sagesse si les hommes, sur les cinq continents que compte la planète, s'emploient résolument à apaiser les conflits qui les dressent, ou menacent de les dresser les uns contre les autres ; nous en avons eu une preuve - encore fragile certes mais néanmoins bien réelle - avec l'accord politique conclu le 31 décembre au soir sur l'autre rive du fleuve, à Kinshasa, grâce à l'entremise de la Conférence Episcopale Nationale du Congo. Mais elle peut aussi entrer dans l'Histoire comme l'une des pires des temps modernes si ces mêmes hommes font passer la passion avant la raison, usent de la violence pour imposer leur loi, se lancent dans de nouveaux conflits qui les détruiront à coup sûr.

C'est pourquoi, alors que débute la nouvelle année, chacun de nous, petit ou grand, riche ou pauvre, doit garder présent à l'esprit qu'il est responsable, à la place modeste ou éminente qu'il occupe dans la société, du progrès ou de la régression qui marqueront celle-ci d'un sceau indélébile. Et, par conséquent, faire en sorte que la fraternité, le sens du collectif l'emportent sur l'égoïsme et le mépris de l'autre qui engendrent inévitablement la colère, la violence, la haine.

2017 année du progrès ? Pourquoi pas ?

Les Dépêches de Brazzaville

MESSAGE DE VOEUX 2017

Denis Sassou N'Guesso appelle les Congolais à se rassembler pour avancer

Dans son message de vœux à l'occasion du nouvel an 2017, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a appelé au rassemblement des Congolais et des Congolais au regard de la situation économique nationale qu'il entrevoit plus difficile qu'elle ne l'a été en 2016 : « *Nous mettre ensemble, dans la rigueur et la vérité, pour affronter dans la cohésion les difficultés et les peines à venir... pour avancer les buts de notre grand rêve commun : la République, une, indivisible, laïque, solidaire et fraternelle* », a-t-il notamment expliqué.

Au tout début de son message, le chef de l'Etat a exprimé sa solidarité envers ceux qui souffrent de maux divers, ou qui, en raison du métier qu'ils ont choisi sont d'astreinte dans les moments de réjouissances générales à l'occasion de la fête du nouvel an. Des gens retenus par le devoir, par la maladie ou simplement par le sort de l'existence. Puis, le président de la République a rappelé le contexte de l'avène-

ment de la nouvelle République au terme du référendum du 25 octobre 2015, suivi de la présidentielle du 20 mars 2016 et de la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale sous la houlette du Premier ministre Clément Mouamba :

« La situation économique et financière de notre pays sera assurément plus rude en 2017 qu'elle ne l'a été en 2016 »

« *Une équipe ayant une présence remarquable de femmes et de jeunes* », a-t-il souligné.

Pour Denis Sassou N'Guesso, cette étape passée, il revient aux Congolais d'aller de l'avant sans se laisser « *distraindre par des querelles*

inutiles et des conflits artificiels, sans se laisser entraîner par une inclination morbide à la violence et à la contestation systématique

« *Nous mettre ensemble, dans la rigueur et la vérité, pour affronter dans la cohésion les difficultés et les peines à venir... pour avancer les buts de notre grand rêve commun : la République, une, indivisible, laïque, solidaire et fraternelle* »

de tout et de rien ». Il est vrai que 2016 a donné lieu à autant de querelles qui ont mis à mal la cohésion nationale. Le chef de l'Etat demande à cultiver l'amour et la cohésion nationale.

Les mots de « rigueur et vérité », sont par contre revenus plusieurs fois dans le message du président de la République lorsqu'il a décrit la situation économique. Peut-être des appels du pied pour mieux asséner celui de « Rupture » qui avait constitué le point d'orgue de son investiture, le 16 avril 2016. « *Rigueur pour tous, rigueur pour le gouvernement qui doit donner l'exemple, montrer le chemin, dire la vérité* », a-t-il insisté avant pratiquement de dire sa part de vé-

rité en expliquant que « *La situation économique et financière de notre (le Congo ndlr) pays sera assurément plus rude en 2017 qu'elle ne l'a été en 2016* ».

C'est une façon pour le chef de l'Etat de donner à son Premier ministre et à son gouvernement les clés pour lancer et appliquer avec force les réformes qui s'imposent dans le contexte difficile du moment. « *Rigueur et vérité* » pour l'adoption des mesures économiques plus fortes, susceptibles d'accélérer la mise en œuvre, sans atermoiement, des réformes portées par la « *marche vers le développement* ».

Il faut aussi noter ce sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la CEMAC, le 23 décembre à Yaoundé, au Cameroun, à laquelle le chef de l'Etat a fait allusion dans son message. Il met en lumière cette prise de conscience des six pays membres de la sous-région et aussi la détermination de leurs dirigeants à juguler de manière concertée cette crise qui n'épargne aucun Etat.

Le président de la République reste optimiste malgré tout : « *les difficultés sont faites pour être surmontées, les obstacles pour être franchis. Devant nous, il n'y a rien qui ne puisse être surmonté, rien qui ne puisse être franchi* ».

A propos du rassemblement prôné par le chef de l'Etat dans son message, on peut aussi noter ce passage lorsqu'il a défini la République comme lieu où se retrouvent tous les citoyens du Congo : « *les nantis, les pauvres, les vulnérables, les intellectuels, les cadres, les ouvriers, les paysans, les croyants, les athées, les fourvoyés et les égarés* ».

A la République solidaire et fraternelle, justement, de savoir les unir contre les haines et les divisions, afin qu'elle ne dépérisse pas.

Gankama N'Siah

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Message de vœux du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à l'occasion du Nouvel An 2017

Mes Chers Compatriotes,

Le passage d'une année à une autre est un moment particulier que chacun de nous envisage, toujours, avec joie et espoir. La tradition en a fait un temps de grande allégresse. Mais, comme nous le savons, il n'est pas loisible à tout le monde de participer à cette réjouissance générale. Beaucoup de personnes en sont, hélas, privées.

Il s'agit de tous ceux que frappent diverses épreuves : les chagrins, le deuil, le poids de la maladie, l'isolement, la solitude. Mes premières pensées et ma solidarité en ces dernières heures de l'année 2016 leur sont destinées.

Il s'agit de ceux qui, au nom de l'intérêt général, sont d'astreinte dans les hôpitaux, les entreprises et les administrations, retenus par leur travail qui ne connaît ni jour férié, ni jour de fête. Je leur exprime ma totale sympathie.

Il s'agit des vaillants officiers et des braves soldats de nos forces de défense et de sécurité dont je salue l'esprit de mission, d'abnégation et de sacrifice qu'ils consentent au quotidien pour assurer notre sécurité et notre quiétude collectives. Mes meilleurs sentiments vont à eux.

Il s'agit, enfin, de ceux qui ne peuvent plus être avec nous, nos chers défunts, en souvenir de qui je joins mes prières aux vôtres afin qu'ils trouvent la paix et le repos éternels.

Mes Chers Compatriotes,

Le 31 décembre 2015, je vous disais que l'année 2016 serait l'année du renouveau institutionnel et de l'audace face aux aléas de la conjoncture. C'est, en effet, ce qu'elle a été.

Dans la foulée de l'approbation de la nouvelle Constitution, nous avons en 2016, amorcé la mise en place progressive du dispositif institutionnel national, en accordant la priorité au cœur de l'Exécutif : le président de la République a été élu ; le Premier

ministre nommé, en la personne de Monsieur Clément MOUAMBA ; le gouvernement constitué en une équipe ayant une présence remarquable de femmes et de jeunes.

La République nouvelle, on peut le dire avec assurance, a été solidement placée sur les rails.

L'année 2016, sur le plan politique a été principalement marquée par l'élection du président de la République. Par ce scrutin majeur, notre peuple a, sans conteste, confirmé sa pleine adhésion aux nouvelles institutions qui, désormais, lui servent de tremplin pour sa grande marche vers le progrès.

Sur le plan économique, nous avons affronté, en 2016, une situation générale défavorable. La baisse continue des cours mondiaux du baril de pétrole a fortement dégradé les équilibres économiques et financiers de notre pays. La production générale a reculé de plus de 5%. La croissance a fléchi. Nos objectifs de développement, dans leur globalité, ont été revus à la baisse.

Pour faire face à cette situation économique et financière préoccupante, le gouvernement a dû, hardiment, prendre des mesures vigoureuses et responsables afin de ne donner la primauté qu'à l'essentiel. Pour ne prendre qu'un exemple parmi ces mesures, je citerai la réduction des dépenses publiques en particulier, et celle plus générale du budget de l'Etat pour l'ajuster à la diminution des recettes de l'Etat. C'est grâce à cela que notre pays a gardé la tête hors de l'eau et a pu tenir ses engagements.

En 2016, malgré les difficultés, nous avons réussi à relever le double défi de la municipalisation accélérée de la Bouenza et de l'organisation de la fête nationale à Madingou. Ce qui nous a permis de terminer, en apothéose, la première série des municipalisations accélérées et des célébrations tournoyantes de la fête nationale.

Mes Chers Compatriotes,

Quelle doit être notre action au cours de l'année qui commence ?

Bien évidemment, l'effort collectif que nous avons engagé tout au long de l'année 2016 doit être poursuivi en 2017. Il doit l'être avec plus d'ampleur et de rigueur. Rigueur pour tous. Rigueur pour le gouvernement qui doit donner l'exemple, montrer le chemin, dire la vérité. Parce que la situation économique et financière de notre pays sera assurément plus rude en 2017 qu'elle ne l'a été en 2016.

Ce contexte difficile n'est pas exclusif à notre seul pays. En Afrique Centrale, toute la zone CEMAC est presque entièrement touchée. C'est ce qui a, du reste, nécessité un Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la Communauté le 23 décembre dernier à Yaoundé.

2017 sera, de ce fait, l'année de la rigueur et de la vérité. Rigueur et vérité pour l'adoption des mesures économiques plus fortes, susceptibles d'accélérer la mise en œuvre, sans attermoiement, des réformes portées par la « marche vers le développement ».

Ces réformes, nous les avons voulues. Elles sont indispensables car elles mettront en lumière le chemin que nous devons emprunter pour sortir de l'ornière. Elles doivent être conduites par tous et dans l'intérêt de tous pour créer une véritable dynamique de diversification de notre économie et de croissance durable.

Voilà pourquoi nous devons nous mettre ensemble et aller de l'avant, sans nous laisser distraire par des querelles inutiles et des conflits artificiels. Sans nous laisser entraîner par cette inclination morbide à la violence et à la contestation systématique de tout et de rien.

Nous mettre ensemble, dans la rigueur et la vérité, pour affronter dans la cohésion les difficultés et les peines à venir.



Nous mettre ensemble pour avancer unis vers les buts de notre grand rêve commun : la République, une, indivisible, laïque, solidaire et fraternelle. La République, lieu du rassemblement de tous les fils et de toutes les filles de la nation ; havre où sont accueillis, dans la paix, la sécurité, la cohésion, l'unité et la solidarité tous les citoyens du Congo : les nantis, les pauvres, les vulnérables, les intellectuels, les cadres, les ouvriers, les paysans, les croyants, les athées, les fourvoyés et les égarés.

Chaque fois que, dans notre société, montent les haines et les divisions, que se développent les conflits armés, que s'exacerbe le terrorisme lâche, ignoble et aveugle, nous devons en être meurtris, puisque c'est la République qui régresse et qui déperit.

Mes Chers Compatriotes, Les difficultés sont faites pour être surmontées, les obstacles pour être franchis. Devant nous, il n'y a rien qui ne puisse être surmonté, rien qui ne puisse être franchi.

En 2017, nous allons poursuivre notre « marche vers le développement » avec méthode et détermination, dans la rigueur et la confiance, en veillant à nous concentrer sur l'essentiel et le possible.

Notre meilleur rempart contre les aléas de la vie, c'est notre volonté. Notre meilleure arme contre la résignation et la fatalité, c'est l'espoir. Que l'espoir et la volonté inspirent notre action collective, du premier au dernier jour de l'an.

Bonne et heureuse année à tous !
Vive la République !
Vive le Congo !

LE FAIT DU JOUR

2017

Parlons des défis de l'année qui commence. Au plan national notamment les effets de la crise économique consécutive à la chute des prix du pétrole, principale source de revenu du Congo, continueront de faire parler d'eux. En mal et peut-être aussi en bien.

En mal, parce que les ménages du plus grand nombre continueront de souffrir de cette crise dont les conséquences sur le marché du travail s'expriment en termes de fermeture d'entreprises, pertes d'emplois, diminution de salaires et des capacités de répondre aux engagements familiaux de toute nature. Comme très souvent, à tort ou à raison, l'on montrera du doigt les dirigeants rendus responsables de la situation. Et même quand on ne les indexe pas, on leur inflige des regards obliques pour les inciter à trouver des solutions aux

problèmes qui se posent.

En bien, parce qu'au moins, cette crise économique a éveillé les consciences. A tous les niveaux. Coté individuel, les parents deviennent lucides dans la dépense : se contenter désormais de l'essentiel et laisser le superficiel attendre la saison inespérée des vaches grasses. En apparence, même si elles n'ont pas toujours vécu dans l'opulence, les couches moyennes congolaises ne se sont pas affolées durant les dernières fêtes en date. On appelle cela garder les pieds sur terre.

Côté officiel, on le voit, les autorités prônent la rigueur dans la gestion des ressources disponibles. Elles ont édicté des mesures jugées nécessaires et lorgnent assidument en direction des struc-

tures qui permettent de savoir si les objectifs fixés seront atteints : impôts, douanes, trésor public, ports maritimes et fluviaux, officines génératrices de menues recettes, services de contrôle des prix, d'immigration et émigration, etc. On tourne et retourne toutes les tenues avant de les amener chez le blanchisseur dans l'espoir d'y récupérer une petite coupure de franc oubliée.

Réduire le train de vie de l'Etat est donc le pari que s'est fixé le gouvernement congolais. Il doit montrer l'exemple par la preuve s'il veut que le peuple l'accompagne dans cet exercice souvent fait de privations pour lui, car nul ne pourrait croire en la bonne foi de ceux qui parlent, si au discours de rigueur entendu dans les réunions publiques, la pratique quotidienne

ne change pas. On aimerait, en toute état de cause, voir le mot « rupture » offrir enfin un résultat que l'on pourrait palper.

2016 a vu le Congo se doter de nouvelles institutions dans le cadre de la nouvelle République en cours d'installation depuis le scrutin référendaire du 25 octobre 2015. Au contexte de crise dans lequel cet avènement a eu lieu s'est ajouté celui de la résurgence des violences dans le département du Pool. Une conjugaison d'inopportunités qui est de nature à émousser les volontés, éloigner les espérances. C'est pourtant dans de telles périodes qu'il faut élever haut l'optimisme et croire en son pays. C'est ce que les Congolais doivent être et doivent faire en 2017.

Gankama N'Siah

La Cémac opposée à la dévaluation du FCFA

Le refus « ferme » de la dévaluation du FCFA de la Zone CEMAC fait partie des mesures arrêtées lors du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de de cette sous-région, tenu le 23 décembre, à Yaoundé, au Cameroun. Le gouvernement congolais a entériné ces mesures au cours de son Conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat, le 31 décembre. Il ressort que tenant compte de la situation économique préoccupante en Zone Cémac et des relations avec les bailleurs de

fonds, chaque pays de la Communauté pourrait envisager « une concertation bilatérale avec le Fonds monétaire international, en vue d'accompagner les politiques de redressement » qui lui sont propres.

En revanche, le type de programmes d'ajustement structurel tels que pratiqués par l'institution de Bretton Woods avec plusieurs pays africains dans les années 1980 et 1990 n'est pas à l'ordre du jour.

Conseil des ministres du 31 décembre 2016

Le conseil des ministres s'est réuni le samedi 31 décembre 2016 au palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Deux (2) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- Une communication du ministre d'Etat, ministre de l'Economie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, sur le Sommet extraordinaire des chefs d'Etat d'Afrique centrale, sur la situation économique et monétaire dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ;
- Une communication du ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, concernant l'évasion du 29 décembre 2016 survenue à la Maison d'Arrêt centrale de Brazzaville.

I/- Ministère de l'Economie, du développement industriel et de la Promotion du secteur privé.

Prenant la parole, M. Gilbert Ondongo, ministre d'Etat, ministre de l'Economie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, a rappelé qu'à l'invitation de son excellence, M. Paul Biya, président de la République du Cameroun, les six chefs d'Etat de la Cémac se sont réunis à Yaoundé, capitale de ce pays, le 23 décembre 2016, et ce pour un échange de vues sur la situation économique et monétaire de la sous-région.

Il a précisé qu'étaient également invités à ce sommet extraordinaire Mme Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), M. Michel Sapin, ministre de l'Economie et des finances de la République française, M. Pierre Moussa, Président de la Commission de la Cémac, et M. Lucas Abaga Nchama, gouverneur de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC)

Les chefs d'Etat se sont penchés sur le rapport des ministres de la Cémac en charge de l'économie et des finances, et ont entendu les commentaires de Mme Lagarde et du ministre Sapin sur la situation économique et financière de la Cémac. Il ressort des rapports et des analyses sus indiqués que la situation économique et financière de la zone est préoccupante.

Elle se caractérise, entre autres, par :

- la chute drastique des cours du baril de pétrole brut ;
- la dégradation des principaux indicateurs macroéconomiques, illustrée par une forte chute du taux de croissance économique et une augmentation globale du taux d'endettement des pays de la communauté ;

Face à ce constat difficile, les chefs d'Etat ont arrêté le principe de onze (11) grandes mesures de redressement, fondées principalement sur trois piliers, à savoir :

- le refus ferme d'une dévaluation du franc CFA de la zone Cémac;
- la mise en place d'un comité des réformes, composé des ministres et experts des pays membres, lequel comité sera chargé de présenter des mesures appropriées pour, entre autres :

- accélérer la diversification des économies de la sous-région, trop dépendantes du pétrole et autres ressources fossiles;
- maintenir un niveau d'endettement viable, en privilégiant les financements à taux concessionnel, ainsi que la réalisation de projets dans le cadre de partenariats pu-



blic-privé maîtrisés .

Il convient de noter que la première réunion dudit comité des réformes se tiendra à Brazzaville, courant janvier 2017.

- L'acceptation du principe d'une concertation bilatérale entre chaque pays de la zone Cémac et le Fonds monétaire international, en vue d'accompagner les politiques de redressements qui seront arrêtées par chaque Etat.

A ce stade, M. Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement, a indiqué au président de la République que des dispositions avaient été prises pour la mise en place d'un comité interministériel, chargé de définir les conditions de l'action du gouvernement sur la base de la feuille de route décidée par le sommet de la Cémac.

Prenant à son tour la parole, son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, faisant œuvre de pédagogie, a rappelé que la perspective de discussions bilatérales entre chacun des Etats de la Cémac et le FMI n'était pas un programme d'ajustement structurel tel que nous en avons connu dans le passé, mais un simple accompagnement technique devant permettre à chaque pays de la zone, et ce sans contrainte ni restriction d'aucune sorte, d'amorcer son redressement en tenant compte des spécificités de sa situation.

Enfin, le chef de l'Etat a invité les membres du gouvernement à aborder cette situation avec lucidité, mais également avec la volonté réaffirmée de permettre à notre pays de mener une politique autonome propre à la résolution des situations et problèmes spécifique que connaît le Congo.

II/- Ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones.

Prenant à son tour la parole, M. Pierre Mabiala, ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, a informé les membres du Conseil des ministres des circonstances dans lesquelles s'est déroulée l'évasion du 29 décembre 2016 survenue à la Maison d'Arrêt centrale de Brazzaville.

Il a rappelé le bilan des actes criminels perpétrés par les individus concernés à l'occasion de leur évasion, tel que déjà évoqué par le Procureur de la République lors de sa déclaration faite le soir du jeudi 29 décembre 2016.

Enfin, il a édifié les membres du conseil des ministres sur

les diligences entreprises depuis lors, à savoir l'ouverture d'une enquête judiciaire et administrative, afin que les causes et déroulement de cette affaire soient élucidés.

Edifiés par les précisions apportées par le Ministre Mabiala, les membres du conseil des ministres félicitent la force publique, promptement intervenue, intervention dont le professionnalisme a permis d'éviter le pire, et ce dans une zone urbaine sensible.

Prenant la parole après l'épuisement de ces deux communications, le président de la République a tenu à dresser, au moment où l'année 2016 s'achève, un bilan rapide de l'action du gouvernement depuis sa formation rendue publique il y a 8 mois.

D'emblée, le président Denis Sassou N'Guesso a remarqué qu'après ce temps d'exercice, il considérait que chaque membre du gouvernement avait intégré les exigences de la fonction telle qu'exercée pour le compte et au nom du peuple congolais.

Sur cette base, et à l'orée de l'année 2017, il a rappelé que la priorité du gouvernement était tout entière contenue dans les actions à mener pour :

- lutter contre la crise économique et financière qui accable les pays de la sous-région en général, et le Congo en particulier ;

- donner corps à la vision contenue dans son projet de société, « La Marche vers le développement », qui fait du quinquennat actuel un mandat fondé sur les priorités économiques et sociales ;

- préparer, dans les conditions les plus optimales, les élections législatives qui devront se tenir courant 2017, et poursuivre la mise en place des institutions prévue dans la Constitution ;

- renforcer le développement de l'arrière-pays, déjà favorisé par la politique de municipalisation accélérée, en promouvant une véritable décentralisation, qui permettra aux futurs conseils locaux élus, de disposer d'un cadre juridique et de ressources humaines de qualité ;

Concluant son propos, le président de la République a noté que si la politique menée durant l'année qui s'ouvre s'appuie sur les principes ainsi énoncés, elle permettra à notre pays de retrouver l'espoir et de connaître une amélioration sensible de sa situation globale.

Enfin, il a exhorté les membres du gouvernement, autant que la situation économique et financière le permettra, au respect des engagements à caractère sociaux pris par lui-même dans les mois et années qui ont précédé, dont notamment la réflexion à mener en vue de la mise en place d'une couverture médicale universelle.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de la République a alors levé la séance, après avoir échangé ses vœux avec les membres du gouvernement.

Commencée à 10h00, la réunion du conseil des ministres a pris fin à 13h31.

Fait à Brazzaville, le 31 décembre 2016

Thierry Lézin Mougalla/-

Ministre de la Communication et des médias

Porte-parole du gouvernement.

2017, une année électorale

L'année 2016 vient d'inscrire son nom dans les annales de l'histoire du Congo, pour avoir ouvert la voie à la nouvelle République, dont le parcours pour y arriver était émaillé de divers soubresauts.

En effet, les institutions constitutionnelles, à l'instar des conseils consultatifs nationaux, commencent peu à peu à se mettre en place. Elles constituent de bons leviers de la démocratie, selon certains acteurs politiques.

Les élections législatives, municipales et sénatoriales prévues au cours de l'année 2017 visent à doter la nouvelle République d'autres institutions qui répondent aux nouvelles prescriptions constitutionnelles. Les formations politiques s'organisent maintenant afin de mieux affronter ses consultations politiques populaires.

La nouvelle architecture légale que viennent d'adopter les parlementaires obéit à cette exigence. Il s'agit entre autres, de la loi sur les partis politiques dont le contenu paraît plus coercitif et plus clair que l'ancienne. Il convient d'ajouter à ce nouvel arsenal juridique, la loi sur le statut de l'opposition qui rend formels désormais les rapports entre l'opposition et

les pouvoirs publics.

Pendant que les formations politiques tant de la majorité que de l'opposition se préparent pour les futures batailles électorales, il se pose des problèmes de fonctionnement pour certaines d'entre elles.

Le Parti congolais du travail (PCT) est traversé par la naissance d'un courant des jeunes réformistes. Ils se proposent de reformer le parti en application des propositions faites par Hugues Ngouelondé dans son ouvrage intitulé : « Parti congolais du travail : Faire la politique autrement ». Au terme de la récente réunion du Comité central, il est arrêté que le PCT envisage d'organiser son congrès après les élections législatives de 2017.

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) vit presque la même chose à quelques exceptions près. Les tenants de la tendance qui se dit respectueuse et fidèle aux idéaux de Pascal Lissouba ne voit pas les

choses de la même manière que les autres membres du parti placés sous la tendance du premier secrétaire, Pascal Tsaty Mabiala.

Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) continue à gérer ses deux ailes en attendant la sentence de la justice.

De son côté, la composante Idc-Frocad-Cj3M, bien qu'ayant perdu quelques membres au profit du Rassemblement de l'opposition congolaise (Roc), vient de tenir une convention au terme de laquelle cette composante dit avoir affûté ses armes pour les futurs combats politiques. Idc-Frocad-Cj3M n'a pas donné clairement sa position sur les prochaines échéances électorales.

Les Partis et groupements du Centre continuent à gérer la crise de leadership en dépit de la création du Conseil supérieur du centre. Le Collectif des partis d'opposition signataires de la déclaration du 17 août 2012, demeurent toujours accrochés à la demande d'un « vrai dialogue national », afin de, pensent les animateurs de ce groupement de partis, trouver une solution aux problèmes politiques que connaît

le Congo.

C'est avec toutes ces tares organisationnelles et fonctionnelles que ces formations politiques vont affronter les élections à venir. Elles vont certainement mettre sur la table du gouvernement, ce qui n'est pas mauvais, les revendications relatives à la mise en application des conclusions des différentes concertations politiques, à savoir la Commission électorale « véritablement » indépendante et l'introduction de la biométrie dans le système électoral congolais, sans songer à redynamiser leurs structures intermédiaires et de base.

Le constat général est que les organisations politiques congolaises n'ont jamais mesuré, à la veille d'une consultation politique populaire, leur audience au niveau de la base, en vue de mieux apprécier les résultats obtenus.

Un dialogue politique en vue ...

Depuis l'élection du président de la République, le 20 mars 2015, quelques formations politiques, notamment celles de l'opposition insistent sur la nécessité de convoquer un dialogue national

en vue, disent-elles, d'apaiser les tensions nées du scrutin référendaire et de la contestation des résultats de l'élection présidentielle.

La majorité des acteurs politiques et sociaux se posent la question de savoir les points qui seront inscrits à l'ordre du jour de ces assises. Certains pensent que l'insécurité dans le Pool pourrait constituer l'un des sujets à débattre. Les tenants de cette thèse sont contredits par d'autres qui pensent que la radicalisation des rebelles ninjas n'est pas justifiée, tant qu'ils prennent comme prétexte le scrutin présidentiel pour lequel Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntouni, leur chef de file, n'était pas candidat.

A propos de la nécessité de convoquer un dialogue politique, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lors de la réception qu'il accordait aux notabilités traditionnelles le 28 novembre, leur avait demandé de lui amener le pasteur Ntouni à Brazzaville, pour que ce dernier prenne part au dialogue tant réclamé par les acteurs politiques.

**Roger Ngombé
et Firmin Oyé**

DÉPARTEMENT DU POOL

Relents terroristes sur fond de revendications politiques

Sur la qualification de la situation trouble qui sévit depuis plus de huit mois dans le département du Pool et dont les effets ne cessent de se faire ressentir dans le pays, deux tendances opposées s'affrontent sur la scène politique congolaise. Entre les partisans de la thèse du terrorisme et ceux qui voient derrière l'activisme des ninjas nsiloulou une présumée revendication politique, la différence de vues persiste.

Cette contradiction a atteint son apogée le 26 octobre dernier. A l'occasion de la séance d'interpellation du gouvernement par l'Assemblée nationale, le schisme de la classe politique est apparu au grand jour, les discussions entre députés de l'opposition, députés de la majorité et membres du gouvernement paraissant parfois plus que passionnées.

Selon les tenants soutenant l'idée de revendication politique, principalement issus de l'opposition politique, l'insécurité dans le Pool serait la manifestation d'un rejet des résultats électoraux de la présidentielle de mars dernier. Ils débouchent sur une revendication, à cor et à cri, d'une médiation du gouvernement avec le Pasteur Ntouni et ses proches. En vue

d'approfondir le diagnostic de la situation qui prévaut dans le département, ce camp suggère la mise sur pied d'une commission parlementaire d'enquête « chargée de faire la lumière sur la dégradation du climat sécuritaire dans le Pool », telle que le soutenait un député proche de Guy-Brice Parfait Kolelas.

Cette manière de voir se heurte cependant, à l'approche soutenue par le Premier ministre, Clément Mouamba et les membres de son gouvernement. « Ce que fait Ntouni dans le Pool c'est du terrorisme », soutenait devant les députés, le chef du gouvernement. Cette tendance privilégie plutôt l'option militaire pour résoudre la situation d'insécurité qui sévit dans le département voi-



Les besoins humanitaires des populations déplacées sont un lourd fardeau

sin de Brazzaville.

D'ailleurs, le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, n'a-t-il pas affirmé que la force publique finira par arrêter Ntouni, et ce, en dépit du temps que pourra prendre les opérations militaires menées dans ce département. Il transparaisait, à travers l'intervention du ministre devant la plénière de l'Assemblée nationale le 26 octobre, un appel à la communauté nationale à regarder la réalité en face, à ne pas se voiler la face sur la vraie nature du problème qui mine le Pool.

A son appui, les faits de l'histoire récente. Au regard de ces faits, il paraît peu crédible d'expliquer les exactions dans le Pool par la seule élection présidentielle du 20 mars dernier. Parce que les entreprises en charge de travaux de la RN1, ainsi que les usagers de cette voie compteront par centaines les cas

de vols à main armée, de viol et d'assassinats crapuleux perpé-

Le Pool en quelques mots

- Environ 100 morts liés aux exactions depuis avril dernier, selon le gouvernement;
- Plus de 13 000 personnes déplacées, selon le HCR;
- Arrêt du trafic ferroviaire entre Brazzaville et Loutété;
- Attaques récurrentes de convois sur les principales routes;
- Forte présence militaire dans le département;
- Echec de la tentative de négociation.

trés dans ce département, alors même que Frédéric Bintsamou était dans sa posture de délégué général près du chef de l'Etat.

Et que dire des dégâts causés au CFCO depuis les années 1993, 1994 et suivantes du fait des exactions dans ce département ? Le Pool, voit-on, paraît comme un cas à part dans la recherche d'une

paix durable dans le pays. Pourquoi ? Comment procéder ? Nous ne saurons le dire. Mais, il paraît évident qu'au-delà de la controverse politique, il faille rechercher dans les tréfonds de notre nation les ressorts qui permettront de redonner aux habitants de ce département la tranquillité tant souhaitée.

Au regard des effets induits du saccage de biens publics, de l'arrêt du CFCO, des violences et des agressions meurtrières sur la Route nationale n°1, du coût énorme de l'action humanitaire et du retard que cette insécurité implique sur le développement durable, il est temps d'agir et agir avec méthode. Et dans ces conditions, mettre à contribution les institutions étatiques que sont le Parlement, la Justice ou la Force publique n'est que raison.

**Thierry Nougou
et Guillaume Ondzé**



Un véhiculé brûlé par les bandits armés sur la RN1

La marche vers le développement ralentie par la chute des prix des matières premières

L'année 2016 qui s'est achevée a été, à tous égards, marquée par des fortes pressions financières conséquence de la chute du prix des matières premières, notamment le pétrole, principale source de revenu du Congo. En dépit de l'optimisme affiché par le gouvernement de poursuivre son programme de diversification de l'économie, l'on observé un ralentissement voire même l'arrêt de certains chantiers d'infrastructures de base dans le pays.

« Il ne faut pas se mentir, la chute du prix du pétrole rend la situation économique difficile pour tout le monde mais pas insurmontable », déclarait le Premier ministre, Clément Mouamba à Paris au cours d'une rencontre avec des officiels français.

Le chef du gouvernement regrettait par la même le fait de voir le pays en arriver à ce stade. Devant les parlementaires congolais, il déclarait lors de la présentation, le 3 juin dernier, du programme du gouvernement, procéder à un ajustement, non seulement budgétaire, mais aussi des comportements face à la dépense publique.

Pour espérer sortir de cette situation, il est attendu des autorités congolaises la mise en place d'une réelle politique pour maîtriser la recette et la dépense, mais aussi d'un schéma idoïne susceptible de tracer la vision économique ne reposant plus essentiellement sur l'or noir.

La bonne gouvernance, un passage obligé

Véritable venin ayant enfreint des années durant la bonne gestion des finances publiques, la mal gouvernance figure au nombre des défis à relever par le gouvernement qui doit, à l'heure où la crise financière bat son plein, éviter des prêts à des taux non préférentiels et surtout jouer au « distributeur de fonds » sous forme de prêt à des pays amis.

« Si l'Etat fait recours à l'endettement, il faudrait qu'il s'attèle à financer les secteurs qui sont porteurs de croissance et qui n'augmentent pas le taux d'endettement », déclarait le 11 mai à Brazzaville le représentant résident de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, au cours d'une conférence de presse.

Toutefois, pour y parvenir, tout passe avant tout par la bonne gouvernance des recettes de l'Etat, notamment dans les administrations fiscales (Impôts, douanes...) à travers des réformes en vue de réviser leur nature. C'est dire que l'Etat est appelé à se faire violence par une série des mesures dans le seul but d'assainir les finances publiques.

Il s'agit, estiment les spécialistes de la haute finance, de réduire le train de vie de l'Etat ; élargir l'assiette fiscale au secteur informel tout en encourageant les PMI-PME source de croissance ; faire appliquer le principe d'unicité des caisses à toutes les administrations qui gèrent les menues recettes; appliquer la retraite automatique à tous les agents publics et bien entendu de mener à terme l'opération de recensement des agents de l'Etat, en vue d'assainir les fichiers de la solde, de la fonction publique et même de la force publique

Un nécessaire effort de diversification attendu

Aujourd'hui, le Congo est susceptible de connaître une récession financière qui pourrait perdurer si l'on

hasardeux, ni au favoritisme.

Lors de son investiture, le 16 avril, le président Denis Sassou N'Guesso qui plaçait son quinquennat sous le signe du « Tout économie », déclarait attendre des pouvoirs publics des choix clés qui se résument à la résolution du bien-être de la popu-



Vue d'une plate-forme pétrolière (DR)

n'y prend garde. Les perspectives à long terme pour le risque souverain du Congo dépendront ainsi de l'évolution des prix du pétrole sur le marché mondial et en grande partie de la capacité de l'Etat d'accélérer le processus de diversification de l'économie.

Vu que l'or noir ne devrait plus constituer la source principale de revenu du pays, la nécessité de se tourner vers d'autres secteurs porteurs s'impose en ces moments de crise financière. Face au contexte économique marqué par la baisse



Des poulets de chair

des cours du pétrole, la Banque mondiale alertait le gouvernement à rationaliser ses investissements publics dans les secteurs à fort potentiel pour soutenir son économie. De l'avis des observateurs du Congo, si d'un côté l'agriculture est un secteur qui peut nourrir tous les Congolais et aller vers l'exportation, il y a de l'autre les secteurs comme : le tourisme, les services, les forêts, l'énergie, l'approche interne (la semi- ou la transformation sur place de produits à l'exportation), l'habitat social et l'assainissement ainsi que les mines peuvent créer beaucoup d'emplois.

Au regard de la difficile situation financière actuelle, tenir le pari des promesses et engagements pris au plus haut niveau de l'Etat nécessite des décisions courageuses de la part des autorités. Car, préserver les acquis de ces quinze dernières années suppose des mesures rigoureuses qui ne prêtent plus le flanc aux choix

l'ation.

« Au cours du quinquennat qui s'ouvre, l'Etat veillera à l'emploi des jeunes et encouragera de façon spécifique toutes les entreprises qui donnent la chance aux jeunes d'intégrer le monde du travail », disait-il.

Effets de la crise pétrolière sur l'économie congolaise

Les effets de la chute vertigineuse des cours du pétrole sur le marché mondial affectent sérieusement l'économie congolaise qui dépend en

les frais de cette crise due à la basse des prix des matières premières, notamment du baril de pétrole. Entre 2015 et le premier semestre de 2016, l'on notifie la perte de plus de 16.205 emplois par les entreprises privées membres de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Uni Congo).

Cette situation a également engendré une baisse des cotisations sociales de 1,4 milliard de francs CFA en 18 mois à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Il y a eu la fermeture de plusieurs entreprises privées, l'arrêt des travaux au niveau de certains chantiers d'infrastructures et d'autres dommages.

Le chiffre d'affaires des entreprises membres de ce syndicat patronal a diminué de 32% de 2014 à 2015 contre 33% courant les six premiers mois de l'année 2016. La situation de trésorerie paraît difficile au niveau de 72% des sociétés privées affiliées à Uni Congo.

Les secteurs du bâtiment et des travaux publics, des mines et des parapétroliers sont parmi les plus touchés avec des taux de dégradation de la situation les plus élevés du fait de l'impact direct de la chute des cours du pétrole et du fer ou de la dette publique intérieure.

Les sociétés forestières ont aussi subi les effets néfastes de la crise. Si leur chiffre d'affaires est demeuré stable entre 2014 et 2015, il a au contraire connu une régression de 15% au premier semestre de 2016.

En ce qui concerne les banques et les sociétés d'assurances, leur chiffre d'affaires a décliné de 22% entre 2014 et 2015. Il a baissé de 26% au premier semestre de 2016.

Quelles perspectives économiques pour 2017 ?

Pour s'en sortir tant soit peu dans cette situation économique difficile, le gouvernement congolais a décidé de ralentir le rythme des dépenses publiques, de corriger les déficits budgétaires, de mieux gérer les risques actuels et à venir, afin de créer un environnement sain pour une croissance durable. En témoigne l'adoption récemment par le Parlement congolais d'un code de transparence et de responsabilité pour une gestion saine des finances publiques.

L'une des importantes mesures prises par l'Etat devant être appliquées à partir de cette année 2017, consiste à observer le principe de l'intégrité et des aptitudes des acteurs publics dans la gestion des finances publiques. Pour cela, le processus de l'interconnexion des régies financières, -les directions du Budget, de la Douane, du Trésor public et des Impôts-, est en phase d'être relancé.

Outre cette politique de rigueur, le gouvernement congolais se dit engagé à poursuivre la réforme de la Fonction publique et de l'Etat entamée au dernier trimestre 2016, par la modernisation et la fiabilisation de la gestion des fonctionnaires et des soldes.

Il s'agit du recensement des fonctionnaires, de l'établissement du répertoire des experts et des carrières, une réforme saluée par la Banque

mondiale et d'autres partenaires au développement. La Banque mondiale a ainsi promis débloquer une enveloppe de 40 millions de dollars pour pouvoir, d'après cette institution financière internationale, aider le Congo à poursuivre le renforcement des capacités du ministère de la Fonction publique.

De l'avis des experts, le contexte économique actuel du Congo présente des défis et des opportunités : diversifier son économie en faisant des choix de secteurs à fort potentiel comme l'agriculture. S'ajoutent également la filière bois et le secteur du numérique en pleine mutation.

De ce fait, le gouvernement compte passer de l'agriculture familiale à l'agriculture industrielle. Une initiative s'inscrivant dans le cadre de la troisième phase du Projet de développement agricole et réhabilitation des pistes rurales (Pdar) qui sera cofinancé en 2017 par le Congo et la Banque mondiale.

Dans cet important projet de filière agricole, un soutien crucial de l'Etat est attendu y compris par des producteurs agricoles et des partenaires au développement. « C'est l'Etat qui favorise l'accès à la terre, l'organisation des producteurs en coopératives, l'accès des producteurs aux marchés... », soulignait le représentant résident de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa au cours d'une conférence de presse organisée le 30 novembre sur la revue du portefeuille de cette institution.

La filière bois jadis source de revenus de l'Etat devait connaître une relance de ses activités. Le gouvernement et l'Union européenne (processus APV-FLEGT) ont décidé de la mise en œuvre du système informatisé de vérification de la légalité (SIVL) qui permettra, à l'horizon 2018, d'insérer toutes les données réelles d'exploitation dans tous les sites du pays.

Le nouveau logiciel de transparence et de vérification de légalité de bois va couvrir les 32 sites de production que regorge le Congo. L'année 2017 sera dédiée, selon les deux partenaires, aux recherches de solutions pour préparer la livraison officielle de ce matériel informatique.

Le secteur du numérique considéré comme « un levier pour la diversification de l'économie, la compétitivité, l'emploi et la modernisation de l'administration publique au Congo », est placé au premier rang des priorités de l'Etat. Plusieurs rencontres et ateliers sur les TIC ont été organisés durant l'année écoulée, (IT Forum Congo, les Assises nationales du numérique, les journées de réflexion sur la fibre optique), reste la mise en œuvre des recommandations.

Enfin, une bonne nouvelle pour le secteur pétrolier au Congo : l'entrée en production, entre mars et avril 2017, du gisement pétrolier Moho nord de Total E&P Congo. Un projet qui va permettre à la production nationale du brut, d'après le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thyssère Tchicaya, d'atteindre un pic de 300 mille barils par jour.

Par Guy-Gervais Kitina, Christian Brice Elion, Fiacre Kombo et Lopelle Mboussa Gassia

PANIER DE LA MÉNAGÈRE

Des mesures anticrise dans les familles

Le Congo, comme d'autres pays producteurs d'hydrocarbures, n'a pu échapper à la crise financière actuelle constatée il y a deux ans.

A Brazzaville par exemple, la consommation alimentaire de certaines familles n'est pas du tout épargnée par cette conjoncture. Le constat fait dans différents marchés de la place nous renseigne que, les prix des boissons sucrées, l'eau en bouteille, les plats cuisinés ont baissé.

Ainsi, la consommation du poulet, poissons de mer, haricot, aile de dinde, feuilles de manioc, communément appelées saka saka et autres produits moins chers continue de croître au détriment des viandes rouges, plus chères. En outre, la consommation de la viande de bœuf et de mouton dans les foyers démunis a fortement diminué. « Je vends la viande de bœuf depuis dix ans, mais cette année, on sent que la crise est là. La majorité de mes clients a disparu. Je les aperçois parfois de l'autre côté, dans les secteurs poisson, saka-saka ou légume sec (haricots, petits-poids), des produits consommés par la plupart des familles nombreuses », nous a confié Filankembo, vendeur de viande de bœuf au marché Total, à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. A

l'époque, à la veille des fêtes de fin d'année, on devait constater l'affluence, malheureusement, ce n'est pas le cas cette année. Regardez cette petite quantité de viande que je n'arrive pas à liquider », a renchéri son voisin d'à côté.

Nous avons croisé Aurore, une jeune enseignante âgée de 32 ans, qui, désormais élève seule ses trois enfants, car son ex-mari qui la soutenait est au chômage, depuis quelques mois. Ce dernier travaillait dans une entreprise privée à Pointe-Noire. « Actuellement, nous privilégions l'alimentation, en lieu et place des habits et des loisirs. Nous devons faire attention aux dépenses, car, nous ne savons pas ce que le lendemain nous réserve comme surprise encore », a-t-elle mis en garde.

Dans le textile et la restauration, les petits patrons de Poto-poto, dans le troisième arrondissement sont un peu anxieux. Mohamed, qui tient une boutique de pagne, se dit inquiet de la situation économique actuelle : « Et pourtant mes prix sont stables et même plus bas, mais les clients viennent au



Le secteur de la viande de bœuf vide au marché Total (crédit photo adiac)

compte goutte, parfois non ».

En effet, avec cette contrainte économique, les commerçants sont unanimes : « Les clients comparent, réfléchissent, il n'y a presque plus d'achat pulsion ». Certaines personnes regardent désormais surtout les prix avant de s'engager dans des dépenses inutiles.

Noël et la Bonne année malgré la crise

Comme le veut la tradition, les familles se sont arrangées pour satisfaire leur progéniture, car la fête

de Noël, avec sa dimension sacrée rime avec Cadeaux. Mais cette année, plus encore qu'auparavant, la crise aura pesé sur le pouvoir d'achat des ménages et les familles ont dû faire des arbitrages dans leurs dépenses.

« Les consommateurs estiment que ce Noël 2016 sera la dernière occasion de se faire plaisir, mais sans folie, avant une année 2017 qui est attendue avec une plus grande inquiétude. Ceci marque une rupture avec les habitudes des années précédentes qui soulignaient un sentiment d'opti-

misme pour le futur », analyse un cadre congolais ayant requis l'anonymat.

Les gens ont acheté des cadeaux de Noël certes, mais ils ne se comportent plus à tout va comme par le passé. La crise a engendré chez certains des comportements rationnels.

On vit désormais au rythme de cette situation, en prenant en compte le poids croissant des dépenses contraintes (santé, logement, eau, gaz, électricité, téléphone et transports).

Yvette Reine Nzaba

BRAZZAVILLE

Le casse-tête des eaux pluviales

La capitale congolaise exposée à une forte pluviosité et ses effets collatéraux ne sait plus à quel saint se vouer. Confrontés aux inondations, glissements de terrain, ensablement de chaussées et d'habitations devenu le lot quotidien en période de pluies, les citoyens ne cessent d'interpeller les autorités.

Les scènes illustrant la désolation des Brazzavillois sont parfois à la limite du croyable. Les 24 et 25 décembre dernier, dans la foulée du passage du Premier ministre, Clément Mouamba, accompagné du ministre en charge de l'urbanisme et du cadre de vie, Claude Alphonse Nsilou, qui entendaient ainsi « toucher du doigt » l'ampleur du désastre causé par la longue pluie de ces deux jours, des tons se sont levés. A l'instar de cette femme, la cinquantaine révolue, au bord des larmes et dans l'indifférence des présences autour d'elle, disait son ras-le-bol. « Je rentre d'un séjour au village. A peine le taxi venait de me déposer, mais je ne sais pas où aller. Tout autour de moi est inondé, la maison comprise. On a des petits enfants... Que l'Etat résolve ce problème une bonne fois, nous sommes quand même des citoyens congolais. Pourquoi le gouvernement ne veut pas écouter nos pleurs ? », s'interrogeait-elle.

La rivière Tsiémé débordant de

son lit avait une fois encore causé la désolation autour, tout comme son affluent Mikalou dans le quartier éponyme, dans les sixième et



L'avenue Ngamaba à Mfilou envahie de sable

septième arrondissements, Talangaï et Djiri. Alors qu'à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, les sables descendus des sommets de la colline qui surplombe les principaux quartiers venaient d'ensevelir des habitations, rues, chaussées et véhicules.

Aux quartiers Massengo et Makabandzilou, dans le neuvième arrondissement, l'image d'Epinal de la désolation du dernier Noël a été surtout la Route nationale n° 2 coupée par l'érosion qui a emporté d'énormes pans de la chaussée en plusieurs endroits. Ici, les habitants ne cessent de pointer du doigt les travaux abandonnés par une entreprise bénéficiaire d'un

marché public qui, ayant fait fi du drainage des eaux, aurait laissé les habitants dans un dilemme. Plusieurs maisons, ont été em-

portées par l'érosion provoquée par ces eaux dont la puissance le long de la RN2 rivalise avec celle de la rivière Djiri. De nombreuses autres villas sont sous la menace, au quartier Makabandzilou, notamment. Le manque d'assainissement est source d'inquiétude. Ce qui interpelle, après cette dernière série de pluies, c'est surtout le fait que même là où des améliorations ont été apportées, suite à la première phase du projet de drainage des eaux pluviales à Brazzaville, réalisée avec l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD), le désastre semble être de retour.

Du fait de visibles insuffisances

dans l'assainissement de la ville et l'enlèvement de dépôts sauvages d'ordures, les collecteurs naturels que sont les rivières Madoukou et

même dégusté un temps les fruits de la première phase dudit projet financé par une subvention de 15,7 milliards francs CFA dans le cadre d'un contrat désendettement-développement entre le Congo et l'AFD. Une deuxième phase, financée sur un prêt souverain de 40,7 milliards francs CFA du même partenaire s'annonçait imminente. Prévoyant, dans la suite de l'étape précédente, de réduire les inondations par un meilleur drainage des eaux de pluie au niveau de cinq autres collecteurs naturels que sont les rivières Tsiémé, Mfilou, Kélékélé, Mpila 1 et Mpila 2. Les initiateurs du projet entendaient aussi mettre en place une filière pérenne de gestion des déchets, en renforçant les capacités de la mairie de Brazzaville. L'autre aspect de ces appuis de l'AFD prévoit, dans le cadre du projet de la route de la Corniche, la réhabilitation du collecteur de Makélékélé, afin d'achever la modernisation des neuf principaux collecteurs de la ville capitale. Mais il faut compter avec la promptitude et le pragmatisme de tous les partenaires à ces projets, notamment la mairie de Brazzaville dans sa mission d'assainissement de la ville et le gouvernement dans l'apport de ses contreparties. Cela, afin de ne pas envoyer aux pertes et profits tous ces efforts déjà consentis pour rendre plus viable la cité verte.

L'espoir a été de courte durée

Avec le déploiement du projet de drainage des eaux pluviales de Brazzaville, l'espoir était pourtant permis. Les Brazzavillois ayant

rendu plus viable la cité verte.

Thierry Nougou

SECTEUR SOCIAL

Des efforts consentis malgré la crise économique

En 2016, hormis la régularité dans le paiement des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat, la situation sociale de manière globale n'a pas été des plus brillantes au Congo. Quelques remous ont été observés ici et là. C'est le cas de l'Université Marien-Ngouabi où, étudiants et enseignants se sont succédés dans les mouvements de grèves. Certaines couches sociales ont fait l'objet de préjudices (rupture des ARV pour les malades du VIH/Sida) et la non tenue à terme échu des élections professionnelles. La situation sécuritaire dans le Pool est venue enfoncée le couteau dans la plaie des Congolais qui, malgré la crise économique de ces derniers temps, commençaient à respirer une air de paix que quiconque ne peut contester. Une note gaie cependant à épingle dans ce volet social en 2016, le bon déroulement jusqu'ici du projet Lisungui, initié par le gouvernement et la Banque mondiale en faveur des personnes vulnérables.



Façade principale de la Faculté des lettres/adiac

Université Marien- Ngouabi : 2016, une année à oublier

Jalonnée par des grèves à répétition des travailleurs et étudiants, l'année 2016 a été difficile pour le gouvernement.

Les travailleurs réclamaient la mise à la disposition de cet établissement de la totalité des subventions des 2^e et 3^e trimestres de l'année 2015 afin, disaient-ils, de permettre à l'université Marien-Ngouabi de préparer sereinement la rentrée académique 2016-2017.

Pour leur part, les étudiants revendiquaient le paiement des arriérés de bourses. Ils déploraient, par ailleurs, entre autres, les imperfections dans le traitement des requêtes des retardataires réclamants ; la déchéance du délai de paiement de la bourse. Pour marquer leur mécontentement, certains étudiants ont érigé parfois des barricades à l'entrée de leurs établissements. Ces grèves à répétition ont eu pour conséquence le retard dans l'organisation des évaluations du dernier trimestre. Le troisième trimestre a été payé en fin d'année alors que le 4^e et dernier de l'année reste impayé. Chose qui n'était plus arrivée depuis plus d'une décennie. Cela se justifie sans nul doute par la crise ou la récession économique que le pays connaît depuis la baisse du prix du baril de pétrole.

Une rumeur sur la suspension ou la suppression de la bourse

Un autre fait marquant de l'année a été la rumeur qui faisait état d'une éventuelle suspension ou suppression de la bourse des étudiants. Intox, désinformation totale et manipulation selon le ministre de l'Enseignement supérieur. « J'insiste, il n'y aura rien. Ni suspension ni suppression ni réduction de moitié, tout cela est de la simple manipulation. Donc je demande aux étudiants

de ne pas tenir compte de cela. Au contraire, nous essayons d'augmenter le nombre de bourses attribuées. Aujourd'hui, nous attribuons environ 16 000 en termes de bourses nationales auxquelles s'ajoutent celles de la coopération », rassurait Bruno Jean Richard Itoua.

Santé publique : 27 formations sanitaires jugées illégales fermées à Brazzaville et Pointe-Noire

Le ministère de la Santé et de la population a lancé en septembre dernier, en partenariat avec les autorités municipales, l'opération de fermeture des formations sanitaires illégales en République du Congo. Selon le bilan provisoire fait le 22 décembre à Brazzaville par l'Inspection générale de la santé, 27 formations sanitaires privées illégales sont définitivement ou temporairement fermées.

Les principaux motifs étant la non-observation des conditions d'implantation et d'ouverture des formations sanitaires ainsi que celles d'exercice libérale de la médecine au Congo. A Braz-

zaville, sur 19 établissements convoqués, douze ont été fermés, appartenant en majorité aux étrangers. A Pointe-Noire, quinze formations sanitaires sur 31 sont fermées, la plupart appartenant aux Congolais n'ayant pas d'autorisation d'ouverture. Pour parvenir à ces décisions, l'inspection générale s'est basée sur deux conditions, à savoir être de nationalité congolaise et avoir un diplôme légal, reconnu au Congo.

Pour rappel, d'après des études, le secteur privé congolais représente environ 56% d'offre de soins contre 44% pour le public. S'agissant de Brazzaville, il y a 43 structures publiques pour 385 formations sanitaires privées.

Rupture des ARV : une dure épreuve pour les malades du VIH/Sida

La rupture répétée des antirétroviraux (ARV) menace la vie des personnes vivant avec le VIH/Sida. Les Organisations non gouvernementales (ONG) ont tiré la sonnette d'alarme.

Dans les structures spécialisées comme les Centres de traitements ambulatoires de Brazzaville et à la Centrale d'achats de médicaments génériques et essentiels en lieu et place de la Congolaise des médicaments essentiels et génériques (Comeg), il y a soit rupture des stocks de produits de première ligne, de deuxième et parfois même de troisième ligne.

Donc, la prise des différentes combinaisons thérapeutiques par les malades du VIH-Sida, selon les charges virales, n'est plus respectée faute de certaines molécules. Les associations de malades dénoncent quelques décès sous silence par manque de traitement. Et, les malades se contentent d'une bithérapie au lieu de la trithérapie que requiert le traitement antirétroviral.

L'absence d'une de ces molécules entraîne pour les patients l'interruption brutale du traitement.

Pour les patients déjà sous traitement, ces interruptions ou la prise de moindres doses peuvent conduire à un échec thérapeutique et à un risque plus élevé de développement de la résistance. Par contre, chez les personnes nouvellement infectées, le traitement ne doit pas être suspendu ou retardé parce que le virus peut développer une résistance. Au Congo le nombre de personnes touchées par l'infection est compris entre 80 000 et 100 000 selon la Fécodho, avec une tendance à la féminisation de la pandémie. En effet, dans une lettre ouverte adressée le 7 septembre 2016 à la ministre de la Santé et de la population, la Fédération congolaise des droits de l'Homme (Fécodho), que dirige Céphas Germain Ewangui, déplorait la rupture des ARV au Congo.

« ...La situation du VIH/sida au Congo est préoccupante avec plus de 100.000 personnes infectées ; que la rupture des ARV provoque inéluctablement des résistances organiques ; entraîne la dégradation de la

prise en charge des patients ; provoque l'effondrement du système immunitaire et entraîne la résurgence et le développement des maladies opportunistes et des décès en cascade », peut-on lire dans cette lettre.

Selon le Renapc, le Congo-Brazzaville compte à ce jour 38.500 personnes séropositives éligibles aux antirétroviraux, dont 17.884 adultes et 452 enfants qui sont sous traitement actuellement. Ils sont pris en charge dans 56 sites sur les 77 prévus.

Une étude menée par le Conseil national de lutte contre le sida au Congo (CNLS) indique que l'infection VIH est actuellement dans une « phase d'implosion ». Le taux de prévalence nationale est estimé à 4,2 % avec des disparités d'une ville à l'autre : Brazzaville : 3,3%, Pointe-Noire : 9,4 %, Ouesso : 5,0 % et Dolisie : 10,3 %.

De fermes assurances

La plupart des experts du ministère de la Santé renseignent sur les accords avec le laboratoire Cipla, géant indien de fabrication des médicaments génériques, qui renoue avec le Congo dans la fourniture des ARV. Depuis quelques jours, un stock de médicaments ARV est arrivé à Brazzaville. Même si la quantité de la commande n'est pas dévoilée, les experts du ministère de la Santé rassurent que désormais on ne parlera plus de rupture.

Les ruptures intempestives de médicaments ces dernières années seraient provoquées, souligne-t-on, entre autres, par le désaccord entre le Congo et le laboratoire indien qui revendiquait une importante dette d'environ 800 millions de FCFA auprès de l'État congolais. Durant ces dernières années, les commandes des médicaments ARV passaient ainsi par plusieurs intermédiaires, avec plusieurs conséquences dont la surenchère des sociétés relais et surtout des acquisitions en ARV.

Travail : les élections professionnelles reportées sine die

La tradition des élections professionnelles dans les entreprises et établissements régis par le code du travail, n'a pas été respectée en 2016.

Dans un protocole d'accord signé le 22 novembre à Brazzaville entre le gouvernement et les partenaires sociaux, les deux parties ont convenu que les délégués du personnel élus en décembre 2013, dont le mandat a été prorogé par la lettre circulaire du 25 janvier 2016, demeurent en fonction dans les entreprises et établissements installés en République du Congo, jusqu'aux prochaines élections professionnelles.

Pour le ministère du Travail et les partenaires sociaux, les conditions objectives du déroulement de ces élections sont fortement



L'intersyndicale de l'université Marien-Ngouabi/adiac

SECTEUR SOCIAL

Des efforts consentis malgré la crise...



Les bénéficiaires du projet Lisungui en présence de la ministre/adiac

affectées par la persistance de plusieurs faits conjugués. Il s'agit notamment de la désorganisation des entreprises évoluant dans le secteur formel du fait de la dégradation continue du marché pétrolier et les pertes massives d'emplois enregistrées dans les différents secteurs de l'économie nationale altérant de manière significative la représentativité syndicale.

Projet Lisungui : une aide financière aux personnes vulnérables

Le Congo a lancé en 2014, en partenariat avec la Banque mondiale, un système des filets sociaux dénommé « Lisungui », en vue d'améliorer les conditions de vie des populations par les services sociaux de base dans le domaine de la santé et de l'éducation.

S'inscrivant dans le cadre de la protection sociale non contributive, le projet « Lisungui » vise, entre autres, à réduire les inégalités en procédant à des transferts sociaux monétaires ou en nature aux personnes et familles très pauvres. Leur permettant ainsi de devenir des membres productifs de la société.

Le système a touché dans sa phase expérimentale plus de 5000 ménages à Brazzaville et dans les départements. En effet, dans la ville capitale, cette phase pilote a concerné quatre arrondissements : Makélékélé ; Baongo ; Moungali et Talangaï. Dans ces quatre arrondissements, le projet a ciblé 3200 ménages très pauvres qui jusqu'ici n'ont pas encore reçu leurs allocations du premier trimestre 2016. A Pointe-Noire, seul Mvou-Mvou a été ciblé par le projet pour 254 ménages pauvres bénéficiaires. Le coût global dans cette ville s'élève à 19,5 millions FCFA. Dans la Cuvette les villes d'Oyo et Makoua et leurs villages environnants ont 623 ménages éligibles avec un montant de 43,5 millions FCFA. D'après les clauses

de la convention, ces transferts monétaires aux ménages pauvres devraient être assurés chaque trimestre par la Banque postale du Congo, une institution qui ne se limite pas seulement à la mise en place d'un système d'information de Lisungui ou au paiement des bénéficiaires, a expliqué le directeur de cette Banque, Calixte Tabangoli. « La Banque a pour rôle également de développer les produits bancaires adaptés parce que les ménages éligibles à ce projet n'ont pas vocation à demeurer pauvres. C'est à ce titre que les équipes du ministère des Affaires sociales et celles de la Banque postale du Congo travaillent ensemble pour assurer aux ménages un accompagnement visant à développer une culture de l'épargne et l'accès à la forme de micro crédit encadré », déclarait-il.

Selon le rapport sur l'exécution budgétaire du projet mis en œuvre par le Congo et la Banque mondiale le 30 novembre 2015, présenté en janvier 2016, à l'occasion de la deuxième session ordinaire du Comité d'orientation stratégique, le projet avait connu des difficultés dans sa mise en œuvre. Sur une somme de 3,871 milliards FCFA, prévue pour l'année 2014, seulement environ 1,390 milliards FCFA a été décaissé, soit un taux d'exécution de 35,92%.

La Banque mondiale et l'AFD contribuent à l'extension du projet

En 2016, les Fonds additionnels de plus de 5 milliards FCFA de la Banque mondiale et de plus de 6 milliards FCFA de l'Agence française de développement (AFD) ont permis l'extension du projet dans les arrondissements : Mfilou, Madibou et Djiri à Brazzaville ; Loandjili à Pointe-Noire. Ces quartiers n'étaient pas encore concernés par le projet Lisungui.

Pour le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, son institution s'est engagée à apporter un financement additionnel afin d'augmenter la couverture actuelle et étendre les activités du projet : « Aujourd'hui, nous avons un certain nombre de familles qui en bénéficient, il faudrait que nous passions à l'échelle



Les sinistrés du pool à Kinkala/adiac

supérieure pour que d'autres villes ; quartiers et familles puissent en bénéficier également», indiquait-il lors d'un point de presse co-animé en septembre avec la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo. Pour rappel, la première phase a concerné les transferts monétaires conditionnels pour favoriser l'accès à l'éducation et à la santé. Le financement additionnel permettra quant à lui, aux différents bénéficiaires de participer à d'autres activités génératrices

de revenus. La Banque mondiale a ainsi constaté que 24% des ménages ou personnes ayant bénéficié des transferts monétaires ont déjà initié des activités commerciales ou acheté des équipements agricoles pour faire la production agricole.

Le financement de l'AFD vise la prise en charge monétaire de 5.305 ménages dont 3.503 hétéroclites et 1.204 personnes âgées. Ces ménages sont repartis de la manière suivante : 774 ménages et 149 personnes âgées à Mfilou ; 576 ménages et 104 personnes âgées à Djiri ; 456 ménages et 115 personnes âgées à Madibou et 1.087 ménages et 170 personnes âgées à Loandjili. Le directeur de l'AFD, Stéphane Madaule, a invité le gouvernement du Congo à verser les fonds de la contrepartie afin de permettre au projet Lisungui d'atteindre ses objectifs. « L'AFD avec 8 millions d'euros contribue largement au plan de financement de cette opération », indiquait-il.

L'identification et la sélection de ces bénéficiaires ont été confiées à l'Institut national de la statistique. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance s'est occupé de la formation des agents sociaux sur le suivi des conditionnalités par les ménages et la promotion du registre social unifié.

La ministre des Affaires sociales,

Simone Loemba, le projet lui a permis d'investir dans la restauration. « C'est une grande joie de ma part de toucher encore cet argent. Je suis à ma quatrième paie, aujourd'hui j'ai tout retiré afin de renforcer mon restaurant et subvenir aux besoins des petits fils ».

Une autre qui exerce dans la vente de friperie : « je suis une veuve avec beaucoup d'enfants. Grâce à cet argent qui m'est destiné déjà pour la quatrième fois, je prends soins d'eux et j'exerce le commerce de la friperie ».

Sécurité : lourd bilan des violences dans le Pool

Depuis 9 mois, le département du Pool, voisine de Brazzaville, a sombré dans les violences aux conséquences multiples malgré les efforts déployés par les autorités politico-militaires en vue de ramener la paix dans cette partie. Selon le Premier ministre Clément Mouamba, le bilan enregistré depuis le début des actions terroristes perpétrées par les miliciens ninjas dans le Pool, à ce jour, s'élève à près d'une centaine de morts : de nombreuses personnes déplacées, des écoles détruites, des camions brûlés, des ponts détruits, ainsi que des colossales sommes d'argent engagées par le gouvernement pour le convoyage des trains transportant des marchandises de Louté-

de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, rappelait, quant à elle, que les premières bénéficiaires étaient des populations les plus pauvres dont les dépenses par tête se situe sous le seuil de pauvreté alimentaire de 16.9 millions FCFA par mois.

Quelques témoignages des bénéficiaires du projet-Lisungui

Le projet contribue tant soi peu aux activités génératrices de revenus des bénéficiaires. Pour

té à Brazzaville. Cependant, au regard de la dangerosité du problème, la situation qui prévaut pourrait influencer de façon négative l'économie nationale.

S'expliquant tout récemment devant la représentation nationale, le Premier ministre, Clément Mouamba, a indiqué que le gouvernement ferait à ce que la situation sécuritaire dans le Pool revienne à la normale dans les plus courts délais.

Parfait Wilfried Douniama, Fortuné Ibara, L. Gisèle Oko et Guillaume Ondzé

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE L'ETAT DU CONGO « EOCG 6,50% NET 2016-2021 »

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Etat du Congo représenté par le Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public porte à la connaissance de la communauté des investisseurs locaux et internationaux, le résultat ci-après de l'opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de la République du Congo dénommée « EOCG 6,50% net 2016-2021 ». Pour rappel, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-03/16 suivant la décision N°2016-08 du 5 décembre 2016.

Au terme de la séance de dépouillement qui s'est tenue le mercredi 28 décembre 2016 suite à la clôture de la période de souscription, les statistiques ont formellement établi que l'emprunt a été sursouscrit à hauteur de 28,20%. En effet, cette première émission d'emprunt obligataire de l'Etat du Congo a permis de mobiliser sur le marché financier régional la somme de 192,304 milliards FCFA, contre 150 milliards FCFA initialement sollicités.

Sur la base de l'autorisation octroyée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) de procéder à une allocation intégrale des titres sollicités, la Communauté des investisseurs locaux et internationaux est donc informée que toutes les personnes phy-

siques et morales ont bénéficié de l'intégralité des quantités de titres auxquelles elles avaient souscrit.

Cette augmentation du montant de l'opération qui respecte le plafond d'émission des titres publics fixé par la Loi des Finances 2016 de l'Etat du Congo, permettra à l'Emetteur de poursuivre de façon significative le programme d'investissement public de l'Etat actuellement en cours d'exécution.

La date de jouissance de cet emprunt de l'Etat du Congo est fixée au 28 décembre 2016. Chaque souscripteur devra prendre attache avec la Société de Bourse (SDB) auprès de laquelle il a souscrit pour de plus amples informations.

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public



TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + 100% PIÈCES D'ORIGINE



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
Facebook : cfaomotorscongo.com
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



TOYOTA

DIPLOMATIE

Une action tournée vers le renforcement des partenariats

Dans le cadre de sa mission traditionnelle d'établir et renforcer la coopération avec les Etats, organisations et institutions internationales, la diplomatie congolaise s'est distinguée en 2016 par une démarche qui a permis de dynamiser des partenariats avec d'autres pays, de contribuer à la recherche de la paix en Afrique centrale, et d'envisager de nouvelles perspectives diplomatiques.

Le Congo a, en effet, entretenu et entretient toujours d'excellentes relations avec les chancelleries qui y sont installées et leurs pays respectifs. En témoignent les rencontres qui ont été organisées avec les responsables des missions diplomatiques et consulaires ainsi que les représentants des organisations internationales en poste à Brazzaville. Les échanges de visites diplomatiques entre les autorités congolaises et celles de certains Etats sont aussi une preuve de l'excellence de cette coopération. Hormis cela, Brazzaville a été ponctuelle à tous les rendez-vous de l'année dont la 27^e session des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine tenue du 17 au 18 juillet à Kigali, au Rwanda, et le 17^e sommet de la Francophonie organisé les 26 et 27 novembre à Madagascar.

En ce qui concerne les partenariats, et fort de ce que le président de la République a placé son quinquennat sous le signe du « tout économique », le Congo a œuvré pour une diplomatie économique. Il a notamment mené des actions pour amener les investisseurs dans

le pays puisque que le principe universel aujourd'hui est à la diversification des partenaires. Cela est bien apprécié d'autant que Brazzaville partage d'importantes perspectives avec des Etats comme la Chine, la France, l'Italie, la Russie, la Corée du Sud, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis, le Maroc, l'Algérie, la Turquie, Cuba, et la liste n'est pas exhaustive. C'est pour cela que les autorités congolaises n'ont cessé de multiplier des contacts auprès de ces partenaires à l'extérieur dans le but de réaliser des projets retenus.

A ce sujet, et concernant par exemple la relation sino-congolaise, il faut noter qu'elle a été élevée cette année au rang de « partenariat stratégique global », c'est-à-dire que « dorénavant, comme l'expliquait le chef de la diplomatie congolaise, la coopération entre les deux pays va se concentrer sur tous les secteurs », et devient « une coopération tous azimuts ». De plus, le Congo est devenu un pays pilote en matière de coopération avec la Chine. Il partage cet avantage avec trois nations seulement sur le

continent africain : la Tanzanie, le Kenya et l'Ethiopie.

Quant à la France, elle entretient des relations denses avec le Congo ponctuées par de nombreuses visites dont celle du 14 juin 2016 effectuée à Paris par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso. Cette visite avait permis au chef de la diplomatie congolaise et à son homologue français, Jean-Marc Ayrault, dont le pays est le premier partenaire du Congo sur le plan économique, d'ouvrir de nouvelles perspectives entre les deux pays.

Gestes de raffermissement des relations entre le Congo et ses partenaires

Si les relations entre la France et le Congo se sont davantage renforcées, il sied de signaler que l'axe Rome-Brazzaville se porte également bien. Parmi les gestes ayant contribué au raffermissement de leurs liens, citons la remise d'un plan des transports et pour le développement des infrastructures fluviales et portuaires par la partie italienne lors de la visite du chef de la diplomatie congolaise dans ce pays en février dernier. L'Italie est aussi en charge de la construction d'un quartier à Kintélé, et de bien d'autres projets.

Notons aussi la place qu'occupe la coopération entre le Congo et la

Russie. Les deux Etats ont signé le 15 décembre à Brazzaville des accords dans plusieurs domaines (économie, commerce, éducation, hydrocarbures et défense) lors de leur 4^e grande commission mixte. Ils se disent déterminés à « vaincre les obstacles » qui se présentent sur leur chemin « afin d'atteindre les objectifs d'une coopération encore plus efficiente », comme l'avait assuré à cette occasion, le ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya. Les parties concernées envisagent de redoubler d'efforts pour concrétiser leur projet phare, à savoir la construction de l'oléoduc Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou.

Nous ne saurions évoquer ces exemples de coopération sans mentionner le mémorandum d'entente instituant des consultations dans différents domaines signés en novembre entre Séoul et Brazzaville ; la signature et le renouvellement des accords de coopération entre le Congo et ses partenaires dont l'Union européenne, les Etats-Unis et les agences du système des Nations unies le 8 septembre. A cela s'ajoute le soutien obtenu des partenaires au processus électoral, même si l'Union européenne avait décidé le 19 février de ne pas envoyer une mission d'observation au scrutin présidentiel du 20 mars.

Bruxelles mettait en cause « le caractère démocratique, inclusif et transparent de cette élection ». Après la publication des résultats, précisément le 7 avril, Washington et les 28 évoquaient des « irrégularités » durant ce processus électoral, mais le ministère des Affaires étrangères s'en était étonné, qualifiant ces propos de « déclarations approximatives ».

La recherche de la paix et le retour à l'ordre en Centrafrique et en République démocratique du Congo, deux pays voisins, ont été également au centre des préoccupations de la diplomatie congolaise. Brazzaville a aussi contribué aux initiatives de paix dans la sous-région d'Afrique centrale, notamment en soutenant le dialogue au Burundi, en appuyant les peuples tchadiens et camerounais dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. Et l'implication décisive du président Denis Sassou N'Guesso dans les négociations entre les parties dans les crises suscitées est appréciée par la communauté internationale. Il en est de même pour la crise libyenne dont le chef de l'Etat congolais préside pour le compte de l'Union africaine, le Comité de haut niveau sur la Libye ayant pour objectif de mettre fin au conflit armé qui secoue ce pays.

Nestor N'Gampoula, Josiane Mambou Loukoula et Rock Gassakys



VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

TNT

CANAL+



eutelsat

TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

QUE LA JOIE ET LE BONHEUR
DE CES FÊTES VOUS ACCOMPAGNENT
TOUS LES JOURS DE LA NOUVELLE ANNÉE

**BONNE ANNÉE 2017 ET
MEILLEURS VOEUX À TOUS**

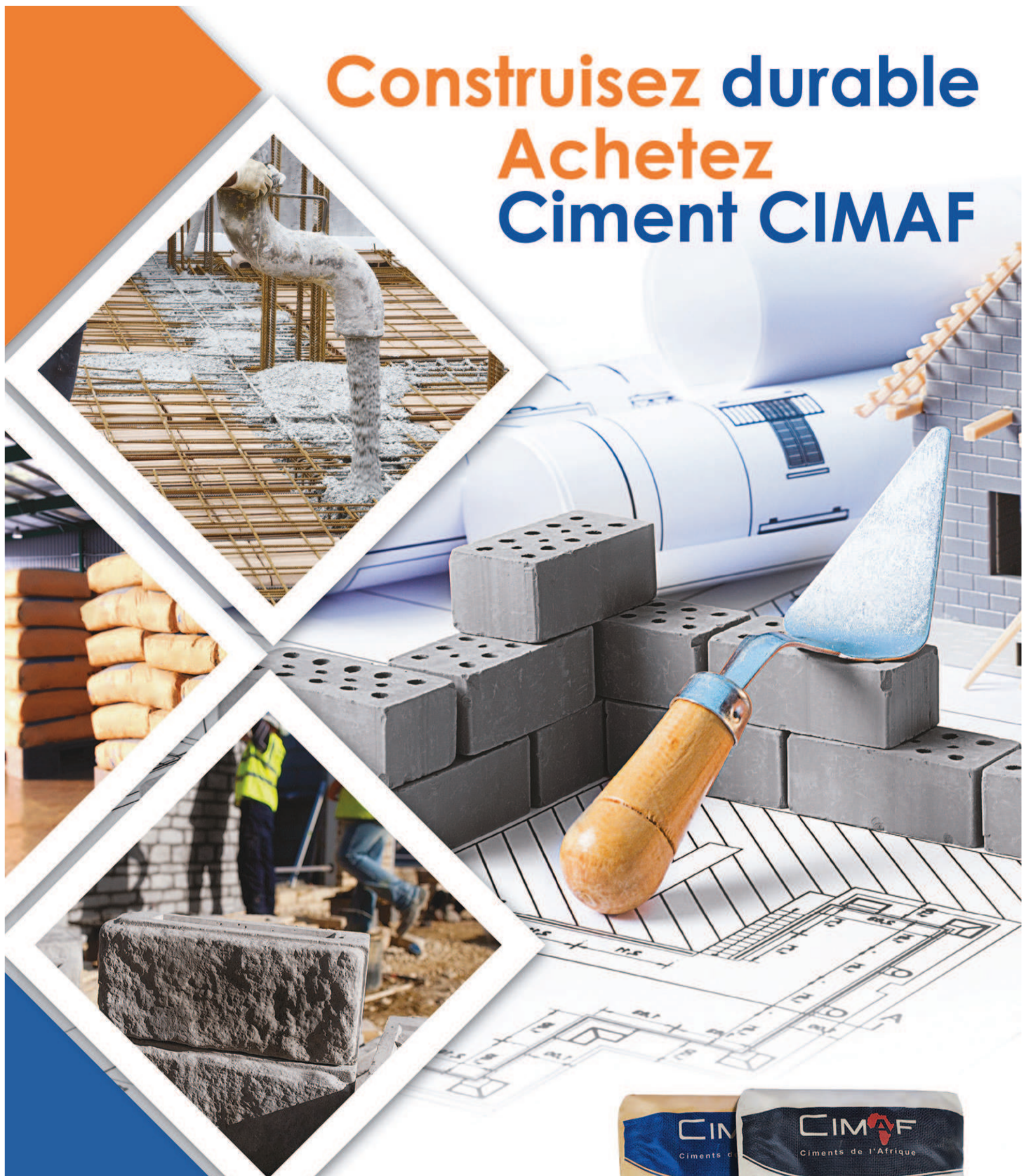
AG Partners



Construisez durable

Achetez

Ciment CIMAF



- ◆ Livraison rapide
- ◆ SAV et conseil
- ◆ Disponibilité totale



CIMAF
La passion de la construction

Ciment de haute qualité
produit au Congo pour l'Afrique

BRAZZAVILLE
ADRESSE : GARE PV CFCO, EN FACE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
TEL: 06 510 75 70

HINDA
ADRESSE : ROUTE DE HINDA, À 100M DU CAMP DE MAKOLA

POINTE-NOIRE
ADRESSE : AVENUE MARIEN NGOUABE, ENCEINTE GARE CFCO DE TIÉ-TIÉ
TEL: 06 510 20 68

OLYMPIADE 2017-2020

Les fédérations sportives nationales dans l'obligation de résultats

2016 a été marquée, entre autres, par le renouvellement des instances des fédérations sportives nationales et le lancement de l'olympiade 2017-2020. Toutes les fédérations participeront à des compétitions dès cette année qui commence. Celles de basketball et de handball ne seront pas seulement participantes mais aussi organisatrices des Coupes d'Afrique des Nations. Répondre aux attentes du public sportif est donc un impératif.

« Vous êtes maintenant dans vos starting blocks, comme des sprinteurs en attente de prendre le départ devant les regards vigilants et les oreilles attentives du chef de l'Etat, du gouvernement de la République et toute la communauté sportive ou non sportive, prêts à vous juger aux résultats », déclarait le ministre des Sports et de l'éducation physique devant 23 des 25 fédérations lors du lancement de l'olympiade 2017-2020, dont « L'athlète au centre de l'action » est le thème. Le premier grand test de l'année sera l'Afrobasket.

Basketball...

La Fédération congolaise de basketball (Fécoket) sera sous les feux des projecteurs. Du 17 au 31 août, en effet, le Congo abritera l'Afro-basket (Coupe d'Afrique des Nations de basketball). Quinze pays africains éliront domicile en terre congolaise le temps que durera la compétition continentale. Le défi de l'organisation ne pose nullement problème au pays hôte qui a déjà fait ses preuves en la matière. Les onzièmes Jeux africains dont la réussite a été mondialement saluée en témoignent. Mais, la participation des Diables rouges, à domicile, est un défi qui demeure entier pour la Fécoket. Il serait peut-être trop prétentieux pour le Congo de croire détrôner le Nigéria champion en titre ou de donner du fil à retordre à l'Angola 11 fois champions... Il ne sera pas non plus question, pour les Diables rouges, de participer en tant que figurants comme ils l'ont récemment fait lors des Jeux africains.

Pourtant, la préparation des athlètes congolais, à ce grand rendez-vous du basketball africain, semble prendre un coup. Le 17 décembre dernier, la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas) a invalidé l'élection de Bruno Jean Richard Itoua à la présidence de la Fécoket, ainsi que le reste du bureau exécutif. L'assemblée générale électorale est donc à refaire dans un délai de 45 jours à compter de la date à laquelle la Ccas a rendu publique sa délibération. Ce sera à la fin du mois de janvier voire début février 2017. Le retard de prise de fonctions des dirigeants de la Fécoket aura des répercussions sur la préparation des basketteurs, puisqu'il faudra encore attendre la tenue du conseil fédéral inaugural qui adoptera le plan d'actions de la Fédération dans lequel l'Afro-basket demeure la priorité des priorités.

En 2017 la Fécohand doit bâtir l'ossature pour 2018

Le Congo accueillera, en 2018, la deuxième édition de la Coupe d'Afrique des nations seniors dames, Edith Lucie Bongo Ondimba. Ce sera également le deuxième grand rendez-vous que Brazzaville va abriter au cours de cette olympiade. A domicile, les Congolaises auront un défi à relever : effacer l'humiliation des 11^e Jeux africains au cours desquels, elles ont occupé la 7^e place avant de terminer lors de la dernière CAN en Angola. Les Diables rouges dames

regroupements à Brazzaville pour les Diables rouges évoluant au pays et celles de la diaspora afin de corriger les faiblesses dans la préparation des athlètes.

Le premier regroupement commencera au mois de mai. Il durera une quinzaine de jours. La seconde au mois d'août puis la dernière au mois de décembre. Selon le président de la Fécohand, la Cahb confiera au Congo, la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes avant la CAN pour lui permettre de tester le travail effectué en amont. Outre la CAN des dames, Cara et Patronage



Les présidents des Fédérations sportives nationales lors du lancement de l'olympiade. Crédit photo Adiac

ambitionnent donc de disputer au moins la finale. « Nous qui sommes 4^e aujourd'hui, nous devons nous battre pour être face à l'Angola à domicile. Ça s'impose à nous de gagner face à la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Cameroun et la Tunisie dans deux ans. Mais gagner l'Angola, ce sera difficile. Mais on va le faire douter », expliquait Jean Claude Ibovi, le président de la Fécohand.

Dès 2017, le Congo doit poser les bases de la préparation. Le protocole d'accord signé entre le Congo et la Confédération africaine définit les obligations de la partie congolaise : mettre en place, le 1^{er} janvier 2017, un comité d'organisation opérationnel ; œuvrer à une organisation rigoureuse de cet événement et une préparation efficace de l'équipe nationale. En d'autres termes, ce sera un échec si le pays organisateur quitte la compétition avant même les demi-finales. Pour cette année 2017, la Fécohand a prévu une série de

vont représenter le Congo en mars 2017, à la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes. Les Diables rouges messieurs 3^e aux Jeux africains, disputeront quant à eux, la phase finale de la CAN en janvier 2018 à Libreville au Gabon.

Boxe des pharaons rénovée,

la Fédération congolaise de la discipline s'est fixée comme objectif de participer aux 12^{èmes} Jeux africains en Guinée Equatoriale dans deux ans. Pour ce faire, cet art martial rénové par le Congolais Jean Samba doit être pratiqué au moins dans cinq pays. L'année 2017 sera consacrée à une opération de charme en vue d'implanter la boxe des pharaons rénovée dans plusieurs pays du continent. Lors des onzièmes Jeux africains, la boxe des pharaons était retenue comme sport de démonstration. Le défi aujourd'hui est d'avoir le statut de sport de compétition.

Kung Fu Wushu, les Diables rouges participeront pour la pre-

mière fois aux Championnats du monde de cet art martial chinois qui se disputeront en Russie, au mois de septembre. « La Fédération congolaise de Wushu (Fecowu) aura pour défi de ramener au moins une médaille. Il ne s'agira de participer pour participer. », a fait savoir son président Stève Kouma. La Fecowu s'attèlera donc à créer les conditions pour atteindre cet objectif. Au mois d'avril prochain, les dirigeants de la structure inviteront deux experts chinois pour assurer le perfectionnement de la pratique du Kung Fu Wushu.

Football, les premières rencontres des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Cameroun 2019 débiteront en mars 2017. Le tirage

Guinée Équatoriale et Cara va se mesurer à Mas de Fès du Maroc en Coupe de la CAF.

Les Diables rouges Pé-tanque...

Pour une première expérience lors des championnats du monde à Antananarivo (Madagascar), les Diables rouges se sont classés 5^e sur 48 pays et 3^e au plan africain. L'appétit venant en mangeant, les Congolais entretenir cette flamme lors des championnats d'Afrique au mois de juin avant les jeux d'Afrique centrale en 2019. Pour relever ce défi, la fédération mettre en place, cette année, une structure en charge de la détection sur l'ensemble du territoire national avant de soumettre les athlètes détectés à un grand test à Brazzaville au cours duquel, les meilleurs seront sélectionnés comme Diables rouges.

Le karaté doit se mettre à jour.

Lors de sa 129^{ème} session du 3 août 2016 à Rio au Brésil, le Comité international olympique a, en effet, décidé que le Karaté soit présent aux Jeux olympiques d'été de 2020 comme sport olympique. Après sa réélection à la présidence de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama), Dominique Ondzé dit Me Doukaye a fait de la participation des Diables rouges à cette échéance sa priorité. Ainsi, la Fécoka-Ama est tenue d'organiser des formations pratiques et théoriques au profit des athlètes, des entraîneurs et autres techniciens pour répondre aux nouvelles exigences sur le règlement des compétitions. Pour cette olympiade, les défis à relever au niveau des compétitions sont les mêmes en tenant compte de l'obligation des résultats pour toutes les fédérations sportives nationales comme celles d'Athlétisme, de Badminton, de la Boxe, du Cyclisme, de l'Escrime, de la Gymnastique, de l'Haltérophilie, du Kyokushin, des Luttes associées, de la Natation, du Nzango, du Rugby, de Tennis, de Tennis de table et du Volleyball. « Notre accompagnement est donc acquis pour la mise à disposition de toutes les installations et équipements sportifs existants (...), la mise à votre disposition le financement des compétitions internationales des clubs et des Diables rouges toutes disciplines confondues... », avait indiqué le ministre des Sports et de l'éducation physique lors du lancement de l'olympiade. Seulement, le département des Sports doit également dénouer la situation qui prévaut à la Fédération congolaise de Taekwondo et la Fédération congolaise de Jiu-Jitsu où les assemblées générales électorales n'ont pas pu se tenir. Ces instances ne sont pas, à ce jour, renouvelées.

James Golden Eloué et Rominique Nerplat Makaya

Ils ont été remarqués en 2016

Dans les domaines variés de la politique, de l'économie, du sport, de la société, de la culture et des arts, qui sont ces Congolais dont les actions ou les postures ont attiré l'attention en 2016 ? Portraits d'une douzaine d'hommes et de femmes qui ne sont pas passés inaperçus les douze derniers mois.

POLITIQUE

Clément Mouamba

Le Premier ministre, chef du gouvernement de la nouvelle République,



Clément Mouamba, a marqué des points en acceptant la lourde charge que lui a confiée le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, au sortir de la présidentielle assez mouvementée du 20 mars 2016. Tancé jusqu'à la sanction par son parti, l'Upads, pour avoir préféré le dialogue au bras de fer, l'homme a su transcender les clivages partisans et privilégier l'intérêt général. Depuis sa prise de fonction dans un contexte économique de crise, il s'est mis au travail avec la conviction de rétablir les grands équilibres. Il ne perd pas de vue la situation des violences dans le Pool et laisse ses bureaux ouverts aux interlocuteurs divers, parmi lesquels les acteurs de l'opposition et de la majorité. Son gouvernement devra cependant gagner, cette année, la bataille de l'organisation des élections législatives, locales et sénatoriales, poursuivre l'installation des institutions prévues par la nouvelle Constitution afin de consolider la démocratie.

Hugues Ngouélondélé

Son livre, le Parti congolais du travail faire la politique autrement (Jaguar édition-conseil, Paris, 2016) continue de susciter les débats au sein du PCT et de son mouvement de jeunesse la Force montante congolaise. Dans la perspective du congrès de la principale formation de la majorité envisa-



gée pour cette année, des discussions s'animeront-elles autour de certaines idées qu'il défend dans son ouvrage ? Le membre du comité central du PCT, député-maire de Brazzaville a comme qui dirait voulu secouer un gros baobab et l'effet a été certain. Mais ses détracteurs lui opposent son bilan à la tête de la capitale congolaise. Ce qu'il considère comme de l'amalgame.

Pascal Tsaty Mabiala

Le Premier secrétaire de l'Upads, candidat malheureux à l'élection présidentielle du 20 mars dernier a fait preuve de réalisme. Verbe haut, discours virulent pour dénoncer le changement de la Constitution, il a compté parmi ceux et celles qui ont failli littéralement allumer le feu avant le vote référendaire du 25 octobre 2015. Puis, il a mis en avant une certaine expérience politique se doutant de l'issue du radicalisme dans lequel le menait la coalition Frocad-Idc. Il est retourné siéger à l'Assemblée nationale où il demeure omniprésent dans les débats en plénières. Lors d'une récente réunion de son parti dans son siège flambant neuf des hauteurs de Diata, au Sud-Ouest de Brazzaville, Tsaty Mabiala déclarait ne pas situer son op-



position dans une confrontation sans objet. Il a maintenant le temps de préparer les élections à venir, mais traîne tout de même quelques contentieux dans son parti après les sanctions infligées à certains dirigeants.

ŒUVRES SOCIALES

Denis Christel Sassou N'Guesso

Sous le label de sa Fondation Perspectives d'Avenir, Denis Christel Sassou N'Guesso a assisté, durant



toute l'année 2016, des personnes démunies ainsi que de nombreux malades à travers des campagnes dites de santé communautaire qui ont chaque fois récolté un grand succès : Ewo (Cuvette-Ouest), Madin-gou, Mouyondzi (Bouenza), Dolisie (Niari), Sibiti (Lékoumou), sont les villes congolaises dans lesquelles les équipes de la Fondation ont expérimenté ce programme qui révèle son importance et, en même temps, les besoins énormes en santé des populations congolaises. Le même élan de solidarité de Perspectives d'Avenir a été observé dans l'attribution des bourses d'études à plusieurs jeunes Congolais dans le but de leur garantir un avenir meilleur. Que comptent proposer Denis Christel Sassou N'Guesso et sa fondation en 2017 ?

ENTREPRENARIAT

Claude Wilfrid Etoka

Actif dans le domaine de l'initiative entrepreneuriale privée, Claude Wilfrid Etoka a débuté sa carrière en



1993 dans l'importation de pneumatiques avec la société Delta Marin. Avant de fonder, en 2006, SARPD-Oil, société spécialisée dans le Trading pétrolier. A la tête de la société Congo-Oil Energie, il s'illustre comme l'un des principaux acteurs privés du processus de diversification de l'économie congolaise à travers la production d'huile d'arachide raffinée, de jus de fruits, déjà opérationnelle, et de pâte à tartiner en cours de réalisation. En 2016, les autorités centrafricaines lui ont décerné le titre de Commandeur dans l'ordre de la reconnaissance pour ses investissements dans le réseau de distribution des produits pétroliers dans ce pays.

SCIENCES

Francine Ntoui

Toujours les éprouvettes en main, la passion vive de découvrir, Francine Ntoui est dans son domaine, l'une des chercheuses les plus remarquables que le Congo connaisse



actuellement. Ses travaux lui valent la reconnaissance internationale ainsi qu'en témoignent les nombreuses distinctions qui chavirent sa besace. Le paludisme, maladie tueuse comme jamais dans le monde, est son champ de prédilection. Avec des résultats plutôt probants. La première femme africaine responsable du secrétariat multilatéral sur le paludisme et directrice générale de la Fondation congolaise pour la recherche médicale était très honorée, le 28 novembre 2016, lorsque le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, l'a récompensée officier dans l'ordre national de la recherche scientifique. Respect pour la chercheuse !

LITTÉRATURE

Théophile Obenga

L'égyptologue le plus en vue, comme



chacun sait, est fils d'Afrique et du Congo, son pays natal. Le Pr Théophile Obenga n'est plus à présenter si l'on s'en tient au volume de son œuvre intellectuelle. Mais il fait toujours l'objet de curiosité dans les

arènes internationales dédiées aux choses de l'esprit. Le 16 octobre 2016, en marge de la clôture des activités de son jubilé de diamant, l'université de Lubumbashi en RD-Congo, lui a conféré le titre de docteur honoris causa. Début novembre, à Dakar, au Sénégal, lors de la 24^e édition de la journée de l'écrivain africain, le Pr. Obenga a observé combien les jeunes du pays hôte cherchaient à apprendre auprès de lui. En ce pays comme en bien d'autres, dont le sien propre, il compte beaucoup d'admirateurs.

Grégoire Lefouoba

Débattre est le propre des intellec-



tuels. En ce qui le concerne, le Pr Grégoire Lefouoba ne déroge pas à la règle. Son ouverture d'esprit est son autre façon de maintenir à bon niveau sa capacité à se remettre en question. Il est l'auteur d'un ouvrage original sur son Congo natal : Le Curriculum du Congo (Rive droite (L'Harmattan, Paris 2013). Le 29 janvier 2016 il faisait salle comble lors de la présentation de ce livre et d'un deuxième intitulé Enjeux et dynamique des rivalités sociales au Congo paru chez le même éditeur. Les invités étaient venus en effet de tous les horizons pour échanger au moment même où les péripéties des rendez-vous politiques majeurs d'il y avait quelques mois en arrière, scindaient littéralement le Congo en deux. Parler et se parler pour faire un peu de lumière là où les inimitiés grandissent, voilà à peu près la voie qu'il emprunte.

Gabriel Mwène Okoundji

Il chante dans la langue de Molière les poèmes de chez lui, à Okondo, dans la Cuvette-Ouest, mais il habite Bordeaux, en France, à des milliers de kilomètres de sa terre natale. Le poète aime la vie au village, se rappelle toujours de ceux et celles qui ont guidé ses premiers pas, lui ont appris à par-



ler, écouter, regarder, se regarder et discerner. S'il est honoré dans sa seconde patrie pour son œuvre, et bien au-delà, le Congo qui l'a vu venir au monde ne l'a pas oublié. A juste titre, il a récolté en 2016, « à la création de la République » pourrait-on dire, le 28 novembre, la distinction de chevalier dans l'ordre du mérite congolais. Il peut en être fier !

SOCIÉTÉ CIVILE

Jocelyne Milandou

La présidente de l'association nationale des femmes juristes du Congo est magistrat hors hiérarchie de quatrième échelon. Elle est fortement impliquée dans la défense des droits de



l'Homme, avec une inclination particulière pour les droits de la femme et de l'enfant. Me Milandou est vice-présidente de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, elle a exercé successivement comme Procureure de la République près le Tribunal de Grande instance, et Procureur général près la Cour d'Appel de Pointe-Noire. Distinguée, le 28 novembre 2016, sur le rang de compatriotes dont la Nation reconnaît les mérites, Jocelyne Milandou a été élevée par le chef de l'Etat au titre de Grand officier dans l'ordre national du mérite congolais.

ARTS

François Jacques Iloki

A la tâche depuis des années, sur ses toiles, François Jacques Iloki tient la place qu'il lui revient au sein de



l'Ecole de peinture de Poto-Poto bâtie en plein cœur de Brazzaville. Il peint la vie quotidienne, a exposé plusieurs fois à l'étranger et se présente comme l'un des élèves les plus féconds de sa génération. Le 28 novembre, lors de la célébration de la journée de la République, Me Iloki a reçu des mains du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la médaille de Chevalier dans l'ordre national du mérite congolais. Une récompense méritée.

SPORT

Franck Elemba

Du haut de son 1,98 m pour 130 kg,



Franck Dannique Elemba Owaka, spécialiste du lancer de poids, est sans conteste, le sportif congolais de l'année 2016. Désigné athlète africain de l'année 2015 et des Jeux Africains de Brazzaville, il a repoussé ses limites en 2016 : le lancer de poids de 26 ans a réalisé la meilleure performance africaine de l'histoire : avec 21,20 m, il établit son nouveau record personnel, et celui du Congo. Il termine 4^e à seize centimètres du Néo-Zélandais Walsh. L'ambitieux Congolais vise- ra encore haut en 2017 avec un podium aux championnats du monde de Londres et une pluie de médailles afin de marquer à jamais l'histoire de l'athlétisme congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA DÉCENTRALISATION
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL,

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET L'EMPLOI

NOTE CIRCULAIRE

A l'attention :

- de l'inspecteur général de l'Administration du territoire ;
- du directeur général de l'administration du territoire ;
- du directeur général de l'Office National de l'Emploi et de la Main d'Œuvre ;
- du directeur général de la police ;
- du directeur général de la surveillance du territoire ;
- des préfets des départements ;
- des syndicats patronaux ;
- des directeurs départementaux de la police ;
- des directeurs départementaux de la surveillance du territoire ;
- des directeurs départementaux de l'Office National de l'Emploi et de la Main d'Œuvre.

Il nous est revenu, de manière récurrente, que les étrangers admis à séjourner en République du Congo avec le statut de visiteur temporaire, de touriste ou pour des raisons d'affaires occupent des emplois dans les établissements ou entreprises privées sans autorisation préalable du Ministre en charge de l'emploi.

Cette pratique est contraire aux dispositions des articles :

- 22 à 25 de la loi n°23-96 du 6 juin 1996 fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers au Congo ;
- 25 à 35 de la loi n°022/88 du 17 septembre 1988 portant modification de la loi n° 01/86 du 22.02.1986 remplaçant et complétant la loi n° 03/85 du 14 février 1985 portant création de l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre (ONEMO) et modification du Code du travail et constitue une infraction qui expose leurs auteurs et complices à des peines d'amende ou d'emprisonnement ou d'expulsion du territoire national.

En ce qui concerne les autorisations d'emploi, nous réitérons les dispositions des textes susvisés en précisant que toute pratique qui consiste pour les employeurs à introduire un travailleur étranger sur le territoire national et à faire régulariser ultérieurement sa situation est prohibée.

Les agents de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur et de la décentralisation,

du ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, ayant en charge l'établissement et le contrôle de différents documents aux personnes migrantes doivent veiller scrupuleusement au respect des textes de la République sous peine de sanctions disciplinaires et pénales.

L'application des présentes dispositions est impérative et ne doit souffrir d'aucune entorse.

Fait à Brazzaville le

Le Ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local,

Raymond Zéphirin MBOULOU

Le Ministre de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi,

Antoine Thomas Nicéphore

FYLLA SAINT EUDES

Ampliations :

PR-CAB 1	
PM-CAB	1
SGPR	1
SGG	1
METPFQE-CAB 1	
MIDDL-CAB	1
MTSS	1
Archives	2/9




BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD:
159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.











Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

 Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Mouana Louvouandou Aura Anaclette. Je désire désormais être appelé Mouana Mitahou Aura Béata Gaga. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois (3) mois.

IN MEMORIAM

03 janvier 1990-03 janvier 2017. Voici 27 ans qu'il a plu à Dieu de rappeler auprès de lui sa servante Josée Marie Bobindza. A cet effet, les enfants et petits enfants Mackail, Tchicaya, Ondoko, Aïdara, Mesmin, Mbouma et Badarou vous prient d'avoir une pensée pieuse à son égard. Maman, mémé, tu restera un monument exemplaire dans nos mémoires. Que la terre te soit légère.




NÉCROLOGIE

Aureche Miakayizila, Claude Kibongu et famille ont la profonde douleur d'annoncer à la communauté de l'Eglise évangélique du Congo en particulier celle de la paroisse de Ngambio la Base, aux parents et connaissances, le décès de leur mère Aurélie Léa Ndamba (Afitou), survenu le 21 décembre 2016 à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire est située au n°4, rue Ebongo, derrière la pharmacie de l'Espérance à Moukondo. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



La famille Ngampo a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès du docteur Stéphane Ngampo, ancien chef de programme de la Trypanosomiase africaine aux grandes endémies, survenu le 28 décembre 2016 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°29, rue Ollames à Nkombo Matari - Brazzaville. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.

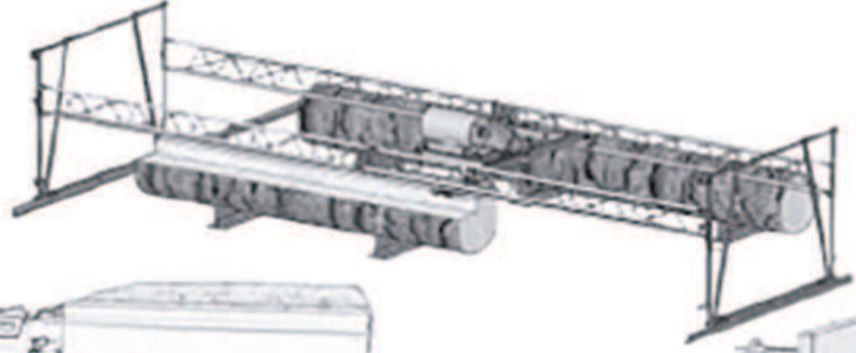
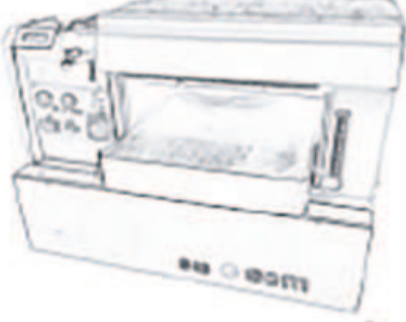

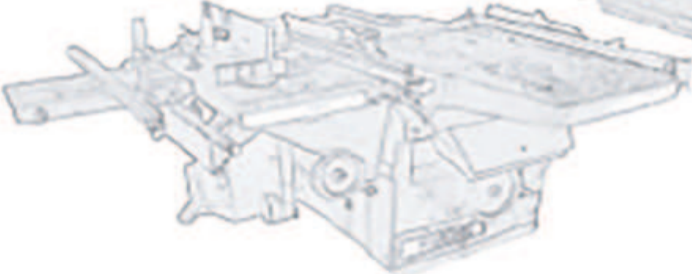


Monsieur Alain Shungu Ngongo, journaliste, et ses enfants, annoncent aux parents, amis et connaissances de la République du Congo, la République Démocratique du Congo, de la France, de l'Allemagne et des Etats Unis d'Amérique, le décès de leur père et grand-père, Alexandre Ngongo, âgé de 104 ans. Décès survenu le 29 décembre 2016 à l'hôpital militaire de Camps Kokolo à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, de suite d'une gangrène généralisée. Le programme d'inhumation vous sera communiqué dans les tout prochains jours. A Kinshasa, la veillé se tient dans la parcelle familiale, sise sur la Rue Kisolokele N° 5, dans la commune de Ngaliema, quartier Ozone.



MACHINES A BOIS

NEUF & OCCASION

Ets. JOULIN Père & Fils - Paris
10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074
Paris : +33 (0)6 08 02 59 42
Email : ets.joulin@free.fr

REGI-BTP





A votre service





Bâtiment travaux publics, entretien nettoyage des bureaux, formation des conducteurs d'engins, formation des agents d'entretien et nettoyage, terrassement général, local et de masse.
Adresse : AV. Cités des 17 Moukondo B/ville
Tel: 06 671 55 63 / 01 971 55 63 / Email : regibtp@gmail.com
RCCM : 15A20018 / NIU : P201511000299

INTERVIEW

Dominique Kimpouni : « Sans une bonne coordination on ne saurait produire des données statistiques de qualité »

Pour l'accroissement de la demande nationale en information statistique et favoriser la production des données de qualité, le Congo et la Banque mondiale ont lancé depuis 2015 un Projet de renforcement des capacités (PSTAT). Dans une interview aux Dépêches de Brazzaville (LDB), le coordonnateur national du PSTAT, Dominique Kimpouni, dresse le bilan de l'année 2016 et dévoile les priorités de l'exercice qui s'ouvre.

LDB : Comment appréciez-vous le bilan des activités du PSTAT durant l'année dernière ?

DK : De manière globale, nous sommes satisfaits du bilan des activités du projet au cours de l'année 2016. C'est le travail de l'unité de coordination, les parties prenantes qui contribuent à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, ainsi que la Banque mondiale qui en assure le suivi. La dernière mission de la Banque mondiale a relevé justement des avancées que la coordination a accomplies au niveau du projet. C'est une note satisfaisante !

Premièrement, nous avons assuré l'effectivité de l'unité de coordination du projet, avec des moyens humains et matériels pour soutenir toutes les structures sectorielles.

Deuxièmement, au cours de cette année nous avons eu des avancées dans le domaine du renforcement des capacités matérielles, en dotant l'Institut national



de la statistique (INS) de moyens roulants et de matériels informatiques. Nous avons aussi appuyé le comité de cadrage macroéconomique en outils informatiques.

Troisièmement, au niveau du renforcement des capacités humaines, nous avons octroyé des bourses de formation aux étudiants congolais. Nous avons organisé plusieurs ateliers de renforcement des capacités au niveau de Brazzaville et à l'extérieur du pays. Actuellement, nous sommes en train d'organiser des formations dans le travail à travers les consultants que nous avons recrutés.

Quatrièmement, au niveau de la production des données, des avancées sont remarquables. Nous avons procédé au lan-

cement des enquêtes de recensement des entreprises qui sont arrivées à la phase de collectes de données et, également, au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) dont les préparatifs sont quasiment bouclés. Enfin, Le PSTAT a investi dans l'observation permanente des prix ; participé aux côtés de l'INS dans la publication d'un bulletin mensuel des prix et calculs des indices de prix ; contribué à la production de l'annuaire statistique départemental de la Likouala et au niveau de l'INS.

LDB : Quelles sont les activités prioritaires du PSTAT prévues pour cette année ?

DK : De manière générale, toutes les activités que nous avons retenues dans notre plan de travail sont très importantes. Néanmoins, je tiens à vous dire que nous souhaitons mettre un accent particulier sur la coordination statistique parce que sans une bonne coordination on ne saurait produire des données statistiques de qualité.

De ce point de vue, nous souhaitons aller de l'avant vers une commission supérieure de la statistique fonctionnelle et aussi vers le renforcement du rôle de l'INS. Le PSTAT entend cette année investir davantage dans la formation des cadres. S'ajoute la poursuite de renforcement des capacités matérielles, avec notamment l'équipement des services statistiques sectoriels. Car, ce qu'on at-

tend du PSTAT, c'est la production des données statistiques.

Nous entendons boucler cette année le processus de recensement général des entreprises ; la publication des résultats et des rapports d'analyse ; la phase de collectes de données et la cartographie du RGPH ; la phase préparatoire de l'enquête nationale sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages.

Dans notre plan d'action, nous comptons élargir à d'autres villes du Congo l'observation des prix, et faire en sorte que chaque département ministériel puisse, grâce au PSTAT, produire un annuaire statistique 2017.

LDB : Un mot pour terminer sur le partenariat entre le Congo et la Banque mondiale dans le cadre de ce projet.

DK : Nous sommes totalement satisfaits de la collaboration qui existe entre le gouvernement de la République et la Banque mondiale singulièrement en ce qui concerne le PSTAT. La Banque mondiale est en train d'appuyer le projet et elle a accepté de revoir certaines dispositions de financement du projet.

Jusqu'à présent le PSTAT est financé à 85,5% par l'Etat congolais et 14,5% par la Banque mondiale. Nous allons nous acheminer vers la révision de ce taux de contribution au budget du PSTAT.

Fiacre Kombo

VIE DES PARTIS

Le 5^e congrès ordinaire du PCT aura lieu après les élections de 2017

Le Parti congolais du travail (PCT) a annoncé, le 30 décembre, à Brazzaville lors de la clôture de la 6^e session ordinaire du comité central, qu'il organisera son 5^e congrès ordinaire courant 2017.

« Les membres du comité central, après un débat franc et militant, ont convenu de projeter l'organisation du 5^e congrès du PCT après les élections prévues en 2017 », précise le communiqué final publié à cet effet. La tenue de ce congrès ordinaire, qui n'a plus eu lieu en 2016, comme prévu lors du 6^e congrès extraordinaire, permettra au PCT de rattraper le retard et, surtout, d'apaiser les inquiétudes des uns et des autres.

Le communiqué final souligne qu'avant ces élections, il organisera une session extraordinaire afin de mieux préparer ledit congrès. Au cours de cette réunion, le comité central du PCT a aussi examiné la situation sécuritaire qui prévaut dans le département du Pool, pour laquelle il a invité le gouvernement à trouver des solutions. « Le comité central du PCT condamne avec force les actes terroristes perpétrés par le pasteur Ntoumi et ses Ninjas, et il demande au gouvernement de tout mettre en œuvre afin de rétablir l'ordre public, la sécurité et la paix dans ce département », relève le communiqué final.

Au cours de ces assises, dirigées par le secrétaire général, Pierre Ngolo, le comité central du PCT a ensuite examiné et adopté, entre autres, la fiche synthèse de l'action du parti, exercice 2016; le rapport de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation ainsi que la feuille de route du bureau politique. Cette feuille de route définit les grands axes de l'action que le parti mènera tout au long de l'année 2017.

Firmin Oyé

Les parties prenantes du PSTAT informées sur la feuille de route 2017

Le Projet de renforcement des capacités en statistique (PSTAT) est un projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale. Au cours d'un atelier organisé par la coordination, le 30 décembre à Brazzaville, les bénéficiaires du PSTAT et partenaires ont pris connaissance des actions prioritaires 2017 et du budget de dépense qui s'élève à plus de 5 milliards 645 millions FCFA



Les participants lors des travaux en atelier

L'atelier opérationnel de suivi et évaluation du PSTAT a permis aux différentes parties prenantes et aux responsables des projets appuyés par le PSTAT, outre l'information sur la mise en œuvre du programme de travail, de formuler des recommandations à ce propos. Lors des travaux, les participants ont élaboré un plan de travail conformément aux recommandations du comité de pilotage du 13 décembre, appelant les

différents acteurs « à développer des pratiques et des outils de management et de gestion axés sur l'amélioration des résultats ».

Le budget présenté prend en compte essentiellement l'achat des équipements destinés aux enquêtes et collectes de données, l'observation des prix, le recensement général des entreprises, les préparatifs du recensement général de la population et de l'habitat, y compris les programmes

de formation. En dehors de l'élaboration d'une feuille de route impliquant tous les acteurs du secteur de la statistique, les participants ont planché sur le mécanisme destiné à l'installation des points focaux dans les départements ministériels. La participation effective de la société civile dans ce processus a été recommandée pour vulgariser les outils et la production des données statistiques de qualité.

F.K.

CATASTROPHES NATURELLES

Le gouvernement au chevet des populations de Nyanga et Mayéyé, dans le sud du pays

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, a lancé le 28 décembre dernier à Bihongo, à 18 km de Nyanga, dans le département du Niari, l'opération de reconstruction des maisons détruites lors du passage d'un vent violent et d'une tornade les 11 et 17 décembre

A la tête d'une forte délégation, la ministre en charge de l'Action humanitaire a procédé, pendant son séjour de quatre jours à Nyanga, au lancement des travaux de reconstruction de 40 maisons rasées par cette catastrophe naturelle. En effet, ces pluies ont laissé 187 personnes sans-abris et fait sept blessés graves pris en charge au Centre de santé intégré (CSI) de Nyanga. Ainsi, le village de Bihongo est la première localité du pays à expérimenter cette opération louable initiée par le gouvernement, par le canal du ministère en charge des questions humanitaires. Pour sa mise à exécution, Antoinette Dinga Dzondo avait à sa disposition 140 tonnes de ciment, 3000 tôles, 700 chevrons, 380 lattes, 400 planches de coffrage, plus de 200kg de pointes, 40 brouettes, une trentaine de pioches... Préoccupé par la question de logement des Congolais, surtout



des victimes des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, le gouvernement met un accent tout particulier sur l'action humanitaire et le développement, en réfléchissant aux moyens de faire en sorte que chaque Congolais, surtout vulnérable, bénéficie d'une habitation décente à moindre coût ?

« Le président de la République, son excellence Denis Sassou N'Guesso et le Premier ministre, chef du gouvernement qui, ayant été saisi du sinistre causé dans votre village, m'ont envoyé pour vous apporter une assistance. Il ne s'agit pas de la remise du matériel mais de la reconstruction des maisons détruites. Nous allons ensemble reconstruire les maisons que vous allez dorénavant habiter dans les jours qui suivent », a déclaré Antoinette Dinga Dzondo.

Pour la réalisation de cette opération, l'Etat prend en charge le matériel de construction, les maîtres maçons et les charpentiers. Les bénéficiaires faciliteront quant à eux, le travail des ouvriers sur le chantiers en mettant à leur disposition la nourriture, le logement,

l'eau et autres commodités. En effet, en deux mois, sortiront de terre, quarante maisons de trois chambres, un salon et une véranda. Avant de quitter Bihongo, la ministre a supervisé personnellement les travaux de traçage, de fouilles, de fondation et de pose de première brique.

Des dons en faveur des populations de Bihongo et de Nyanga

En marge de son séjour à Nyanga, la ministre a distribué des jouets aux enfants de Bihongo et de Nyanga-centre. Ainsi, plus de 500 enfants ont bénéficié gratuitement de jouets et partagé le repas de Noël avec la ministre. Un don de médicaments a été également fait au CSI de Nyanga. L'acte posé par la ministre a été salué par le directeur département de la santé du Niari, le Dr Joseph Mountou. Les personnes de troisième âge et les femmes veuves de Bihongo ont également reçu des pagnes des mains de la ministre. 33 maisons des cinq villages de Mayéyé également concernées. La deuxième étape de cette opération concerne la reconstruction de 33 maisons des cinq villages de Mayéyé, dans le département de la Lékoumou, victimes également d'un vent violent et d'une tornade le 15 décembre dernier.

Parfait Wilfried Douniama

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Divers vivres en faveur des anciens combattants et victimes de guerre

Le directeur de l'Office des anciens combattants et victimes de guerre, le colonel Pierre Obou, et l'attaché de défense près de l'ambassade de France au Congo, le colonel Christian Piot, ont offert divers vivres aux frères d'armes ayant servi sous le drapeau français

Les anciens combattants et victimes de guerre de Brazzaville ont passé la fête de nouvel An dans la joie et l'allégresse. Le directeur de leur office, fidèle à sa tradition, a tenu à manifester son assistance aux anciens militaires de la communauté et aux veuves, à l'occasion de la fête de fin d'année en leur offrant des vivres.



Photo de famille

Cette fois, le colonel Pierre Obou a reçu le soutien du nouvel attaché de

défense près l'ambassade de France qui a été particulièrement ému par ce geste de partage et de fraternité à l'endroit de ceux qui hier ont servi sous le drapeau français.

Ainsi, le colonel Christian Piot a encouragé le directeur de l'office à perpétuer cette tradition qui marque un élan de solidarité entre anciens. Il a également promis de rendre visite de temps en temps aux anciens combattants de Baongo et de Moungali. Du côté des bénéficiaires cet acte de portée humanitaire n'est pas passé inaperçu. En effet, ces frères d'armes ont chaleureusement salué les donateurs ayant pensé à eux en cette période de fin d'année.

Pierre Bassouama offre des vivres à 2500 personnes de sa circonscription

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le député de la troisième circonscription de Makelekelé, Pierre Bassouama, a offert le 31 décembre, du poulet, du riz, des ingrédients de cuisine et autres à 2500 personnes des quartiers Nganguoni et de Diata.

Il a rappelé à ses mandants qu'ils ont tacitement signé un contrat verbal dont l'une des dispositions stipule que chaque fin d'année il doit leur donner divers vivres. Pierre Bassouama inscrit ce geste, a-t-il indiqué, dans le registre de l'adage populaire qui dit : « quand il y a pour un, il y a également pour deux ».

Peu de personnes, a-t-il dit, sont animées par l'énergie du partage. « J'ai opté d'être toujours plus près de mes mandants. Le 24 décembre, j'ai partagé des jouets à près de 1300 enfants. L'année prochaine, je compte en donner à 5000 enfants. Aujourd'hui, je partage des vivres à 2500 personnes de ma circonscription. L'acte vaut plus que la quantité des biens », a-t-il dit.

Parlant au nom de toute la population, le chef du quartier Diata, a salué l'acte du député avant de lui rassurer du soutien indéfectible de la population.

Les bénéficiaires que nous avons abordés ont remercié le député pour son geste. Ils ont reconnu que des hommes publics qui pensent aux démunis sont à compter sur les bouts de doigt d'un manchot.

P.W.D.

Roger Ngombé



Les colonel Pierre Obou et Christian Piot remettant des vivres aux bénéficiaires

GAMBIE

« Nous sommes prêts à défendre notre pays contre toute agression », lance Yahya Jammeh

Dans un message télévisé à la nation samedi soir à l'occasion du Nouvel An, le président gambien, Yahya Jammeh, qui conteste sa défaite à l'élection du 1er décembre face à l'opposant Adama Barrow, a estimé qu'en le pressant de quitter le pouvoir, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest lui fait « une déclaration de guerre ».

« C'est, en fait, une déclaration de guerre et une insulte à notre Constitution. C'est donc totalement inacceptable », a déclaré le chef de l'Etat gambien. « Nous sommes prêts à défendre le pays contre toute agression et il n'y aura aucun compromis à ce sujet », a averti le président.

Pour ce faire, il a exclu de participer à toute négociation avec la Cédéao en raison de sa « partialité » tant qu'elle maintiendrait sa position d'envisager les voies et moyens de le pousser à quitter le pouvoir.

Pour Yahya Jammeh la décision de la Cédéao d'imposer les ré-

sultats de la présidentielle « par tous les moyens possibles est totalement illégale, car elle viole le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de ses Etats membres ». « Sans la quête de la justice dans le cadre de la Constitution gambienne et sans la levée de la menace d'usage de la force dans la position de la Cédéao, l'impasse demeurera, avec le risque d'une escalade en confrontation militaire », a-t-il poursuivi.

Estimant être victime d'une « campagne » menée par des groupes d'intérêt et individus qu'il n'a pas identifiés, le président gambien a réitéré sa demande d'annulation de l'élection présidentielle.

Yahya Jammeh qui dirige la Gambie d'une main de fer depuis 22 ans avait dans un premier temps reconnu sa défaite au scrutin présidentiel suscité et félicité l'homme d'affaires, Adama Barrow, vainqueur de l'élection selon les résultats proclamés le 2 décembre par la Commission élec-

torale indépendante. A la grande surprise des Gambiens, il fera volte-face le 9 décembre, rejetant les résultats et réclamant un nouveau scrutin, en assurant qu'il demeurerait président tant que la Cour suprême ne se serait pas prononcée sur son recours qui doit être examiné le 10 janvier.

Depuis son revirement, Yahya Jammeh est condamné par la communauté internationale qui lui demande de céder la place au président élu à l'expiration de son mandat le 19 janvier. Plusieurs pays lui demandent, en effet, de permettre une transition apaisée. Une délégation de la Cédéao s'était rendue à Banjul pour l'en convaincre, mais en vain.

En décembre dernier, le président de la Commission de la Cédéao, Marcel Alain Souza, avait évoqué des décisions « les plus draconiennes » possibles si la diplomatie échouait à ramener Yahya Jammeh à la raison. Il qualifiait l'option militaire de « solution envisageable ».

Nestor N'Gampoula

PROCÈS GBAGBO

La CPI s'excuse pour la divulgation de l'identité de témoins

La Cour pénale internationale (CPI) s'est excusée après avoir dévoilé l'identité de trois témoins à l'occasion de la reprise du procès, ouvert le 28 janvier dernier, contre Laurent Gbagbo pour crimes contre l'humanité.

Le procureur Eric MacDonald avait divulgué vendredi les noms de trois témoins protégés alors que les micros retransmettant le procès sur la chaîne publique de la CPI étaient restés ouverts par erreur. Après ces excuses et une interruption de séance, le procès de l'ex-président ivoirien âgé de 70 ans et de son co-accusé, l'ancien chef de milice Charles Blé Goudé, 44 ans, a repris avec le contre-interrogatoire par la défense d'un autre témoin protégé par le nom de code P547, mais dont l'identité avait également été dévoilée la semaine dernière par mégarde pendant les débats.

« Ce qui s'est produit vendredi après-midi est de la plus haute et plus inexcusable gravité et c'est pourquoi la CPI dans son

ensemble, présente ses excuses », a déclaré le juge Cuno Tarfusser. Le magistrat qui préside le tribunal a ajouté que « la chambre a ordonné une enquête interne pour établir comment cela a pu se produire » et qu'elle attendait « un rapport détaillé ».

La divulgation des identités s'est produite alors que le procureur MacDonald demandait le huis clos pour protéger trois témoins dont il a cité ensuite les noms. La protection des témoins aux procès devant la justice internationale est cruciale car beaucoup redoutent des représailles. La CPI, créée en 2002, tente de les protéger en cachant leur identité. A la barre, leur voix est modifiée et leur visage flouté.

Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé ont plaidé non coupables des accusations concernant leur responsabilité dans les violences post-électorales qui ont fait quelque 3.000 morts en cinq mois en 2010-2011. Ce procès reprendra en février 2017 avec le témoin P106.

Josiane Mambou Loukoula

RDC

Pouvoir et opposition signent l'accord de sortie de crise

La majorité et l'opposition en République démocratique du Congo ont signé samedi l'accord organisant la transition après la fin du mandat du président Joseph Kabila le 20 décembre et l'élection de son successeur, après plus de 13 heures de négociations, a constaté un journaliste de l'AFP.

L'accord conclu sous la médiation des évêques autorise M. Kabila à demeurer à la tête du pays jusqu'à « fin 2017 », en contrepartie de la création d'un Conseil national de transition (CNT) présidé par l'opposant historique Étienne Tshisekedi et la nomination d'un Premier ministre issu de sa coalition « le Rassemblement ».

Les participants aux négociations ont également décidé de tenir « fin 2017 » la présidentielle en vue de l'élection du successeur de M. Kabila, au pouvoir depuis 2001 et

à qui la Constitution interdit de se représenter. Et ce en même temps que les élections législatives nationales et provinciales.

« La majorité a signé sous réserve », a déclaré le ministre des Médias Lambert Mende, estimant que le refus de signer du Mouvement de Libération du Congo (MLC) de l'ancien vice-président de la République Jean Pierre Bemba, détenu à La Haye par la CPI, « enlève à l'accord son caractère inclusif ».

Le MLC a refusé de signer l'accord, le qualifiant « d'arrangement bipartite entre la majorité et le Rassemblement » à qui la présidence de la CNT et le poste de Premier ministre ont été attribués, a protesté son secrétaire général Eve Bazaïba.

Présidentielle 'fin 2017'

Mais les parties à cet accord ont acté qu'après « son second et der-

nier mandat, le président Kabila ne briguera pas un troisième mandat », a déclaré Mgr Utembi, président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco). En deuxième lieu, les signataires ont convenu qu'« aucune tentative de révision de la Constitution ne sera entreprise » pendant la transition, a ajouté le prélat catholique, au sujet de ce point de blocage qui a fait l'objet d'intenses tractations depuis 09h00 (08h00 GMT).

Les évêques ont promis de suivre et de trouver rapidement une solution au cas de l'opposant Moïse Katumbi, condamné à trois ans de prison dans une affaire de spoliation d'immeuble et sous la menace d'un procès pour recrutement de mercenaires, mais officiellement en soins médicaux à l'étranger.

D'après AFP

La France salue la signature de l'accord entre la majorité présidentielle et l'opposition

Le « compromis politique global et inclusif du centre interdiocésain » a été signé le 31 décembre 2016. La France espère que le spectre de la guerre civile n'aura plus lieu.

Le chef de la diplomatie française, Jean-Marc Ayrault, s'est dit satisfait de la signature de l'accord politique en République démocratique du Congo (RDC). « Cet accord continent les éléments d'une sortie de la crise politique et institutionnelle que connaît le pays », a-t-il déclaré. Jean-Marc Ayrault a rendu hommage aux évêques et aux négociateurs de la Conférence

épiscopale nationale du Congo (Cenco) « dont le travail inlassable et déterminé a permis la conclusion du compromis ».

Il a appelé, au nom de la France, les signataires et les parties engagées par l'accord à respecter leur parole, à tout faire « à tout faire pour préserver l'esprit constructif qui a présidé aux négociations et à régler dans ce même esprit l'ensemble des points restant en suspens. En mettant de côté les intérêts partisans, les signataires ont donné la priorité à la paix et à la dignité de leur pays. Je salue cette attitude ». « La RDC

doit s'atteler sans tarder à la préparation des élections dans les délais agréés. La France est disposée à apporter tout le soutien nécessaire à cette fin », a conclu le chef de la diplomatie française. L'accord a été signé à une heure de la Saint-Sylvestre. Six représentants de la majorité présidentielle, trois représentants de l'opposition et deux représentants de la société civile ont apposé leurs signatures à l'accord du 18 octobre. Un autre camp appartenant à l'opposition et à la société civile n'a pas paraphé le document. Seul le MLC n'a pas pris part à la cérémonie.

Noël Ndong

Brèves

Burundi

Le président burundais Pierre Nkurunziza a annoncé qu'il pourrait à nouveau se représenter en 2020, « si le peuple le demande », laissant craindre que la crise née de sa réélection en 2015 à un troisième mandat controversé ne se prolonge durablement. Le président burundais a reconnu avoir promis à l'occasion de sa réélection de ne pas se représenter en 2020. Mais cette décision avait été prise « en fonction de la conjoncture du moment », a-t-il argué, suggérant ainsi qu'il était prêt à réviser l'actuelle Constitution.

Mali

Le Mali et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont évacué 159 Maliens de Libye vers Bamako la capitale. Ces migrants sont restés bloqués en Libye alors qu'ils tentaient d'émigrer en Europe. De l'aéroport, les rapatriés ont été transportés dans les locaux de la Protection civile pour y être recensés. Parmi ces hommes et femmes se trouvent aussi plusieurs mineurs, dont trois non accompagnés, ainsi que des malades. Une quarantaine d'entre eux étaient détenus dans les prisons libyennes.

Nigeria

La semaine dernière, les douaniers nigériens avaient saisi 2,5 tonnes « de riz en plastique ». Des tests en laboratoire sur des échantillons de riz saisi montrent qu'il est « contaminé ». Toutefois, le produit n'est pas en plastique, indique l'Agence nationale pour l'alimentation et les médicaments (Nafdac). Le riz contient des bactéries « au-dessus des limites autorisées » y compris la « forme Coli ». Plusieurs tonnes de riz périmé et dangereux sont toujours en attente dans les entrepôts des pays voisins.

Burkina-Faso

Le président burkinabè Roch Marc

Christian Kaboré a annoncé que l'ancien Premier ministre Isaac Zida sera rayé des effectifs des Forces armées nationales pour « désertion ». En septembre 2016, Roch Marc Christian Kaboré, également ministre de la Défense, avait ordonné des poursuites contre le général Yacouba Isaac Zida pour désertion en temps de paix et refus d'obtempérer. Le général Zida, Premier ministre du gouvernement de transition entre fin 2014 et décembre 2015, avait demandé une autorisation d'absence du pays, après l'élection présidentielle. Il n'a pas regagné le Burkina Faso à la fin de sa permission, le 19 février dernier.

Maroc

La première ligne de train à grande vitesse du continent se construit actuellement au Maroc. Lancés en 2011, les travaux sont terminés à 85%. Un TGV reliera bientôt Casablanca à Tanger, les deux pôles économiques du pays, en 2 h 15 au lieu de 4 h 45. Le TGV est actuellement en train d'être testé. Le Maroc a acheté 12 trains à grande vitesse à la France, qui seront mis en circulation en 2018. Le projet a coûté près d'1,9 milliard de dollars.

Cameroun

Au Cameroun, les évêques des régions anglophones ont demandé un retour au fédéralisme pour que la présidence du pays soit alternée entre anglophone et francophone. Dans un mémorandum sur les agitations dans le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun adressé au président Paul Biya, les évêques des régions anglophones donnent les raisons de cette proposition. Ce mémorandum intervient suite aux échecs répétés des négociations entre le gouvernement et les syndicats des enseignants anglophones.

J.M.L. et AFP

DIASPORA

Neuf fiertés des Congolais de France en 2016

Grâce à leur prévenance, leur talent ou leur engagement patriotique, ils ont marqué l'actualité de la diaspora loin du Congo où ils portent toujours leur regard bienveillant. De Sammy Massamba, le célèbre musicien auquel on doit l'arrangement de l'album d'Abel Dibassa à Marie-Cécile Voumbo-Mackoubily qui lutte pour laisser à nos enfants un vrai patrimoine culturel, une mini biographie exprime de neuf personnalités remarquables

Sammy Massamba, le retour du musicien-arrangeur



Sammy Massamba est un auteur-compositeur, guitariste et homme-orchestre arrangeur reconnu. Courant 2016, il a accepté de soigner de ses arrangements le premier album-solo, Succession, de l'artiste-musicien d'origine congolaise Abel Dibassa, résidant en Europe. Résultat : un opus de 11 titres bien accueilli par les mélomanes.

Joseph Dzungodi, un départ prématuré



Militant de première heure de la Cellule de Magenta à Paris en France, il nous a quittés le 15 décembre à l'âge de 57 ans. Joseph Dzungodi, fidèle à ses convictions politiques, était un patriote aux idéaux de l'union du Congo sans tribalisme ni régionalisme. Les Congolais de l'étranger perdent une courroie de transmission du « vivre-ensemble ».

Jocelyn Armel le Bachelor, la mémoire de la SAPE



L'accident vasculaire, dont il a été victime en 2016, a failli estomper la joie de vivre du connaisseur de la vie sociologique de la Sape. Les médecins de l'hôpital Lariboisière ont réussi l'exploit de maintenir parmi nous le Bachelor. L'attrait causé par sa boutique, dans le 18ème arrondissement de Paris, est un périple obligé pour musiciens, écrivains et personnalités du show-biz. Les médias se pressent un peu plus pour obtenir le point de vue autorisé du connaisseur maintenant reconnu, Jocelyn Armel le Bachelor. Il lui est permis de rêver d'organiser une levée des fonds pour ouvrir sa première boutique en Afrique.

Roland Chrisbel, l'avocat du pacte technologique



Par son pacte technologique, un concept numérique ambitieux, Roland Chrisbel plaide pour la mise en œuvre d'un système intégrateur en vue de la bonne gouvernance et l'émergence du pays. Lors de la campagne présidentielle au Congo, cet ingénieur en informatique a proposé à tous les candidats son plan de développement informatique. Par exemple, dans le volet médical l'élaboration d'un système d'intégration de tous les hôpitaux de la République du Congo, ainsi que les pharmacies des villes et la création d'une base de données. Dans l'administration le pacte technologique serait un système efficace de renforcement du contrôle de l'Etat ; un outil de réduction des pertes et des dépenses.

Docteur Patrice Serge Ganga-Zandzou, pédiatre-écrivain



Il a pris le temps nécessaire pour écrire un livre qui traite de la prévention des maladies infantiles. Cet ouvrage, à n'en pas douter, est d'un précieux concours pour les parents en toutes circonstances. Le Dr Patrice Serge Ganga-Zandzou est pédiatre, médecin des hôpitaux et praticien hospitalier au centre hospitalier de Roubaix, en France. Il a exercé au CHU de Lille, à Dunkerque et à Valenciennes. Ancien directeur des affaires médicales et chef de service de pédiatrie et néonatalogie de la polyclinique El-Rapha de Libreville, au Gabon, il

dispense des cours de pédiatrie en France et au Gabon, et est auteur de nombreux articles référencés dans des revues scientifiques internationales.

Corinne Marteau née Matondo Mabari



Elle s'est distinguée lors de la mise en place du dispositif de formation, créé et financé par la Fondation Orange, visant à donner ou redonner une employabilité et une autonomie à des femmes sans qualification et sans emploi. C'est le mardi 13 décembre que la Fondation Orange et l'association OFAD, organisation des Femmes africaines et de la diaspora, en partenariat avec l'association Humanitaria, ont inauguré la première maison digitale à Massy. A cette occasion, Corinne Marteau a représenté Suzanne Belnoum, présidente de l'OFAD, et s'est fait connaître avec succès auprès des partenaires.

Guy-Francis Tsiehela, veilleur de l'amitié entre étudiants



Autour d'un « Arbre de Noël », il a su rapprocher les anciens étudiants congolais de Roumanie en France. A la mi-décembre, il a permis d'organiser des retrouvailles en famille à l'approche de Noël autour du vert conifère enguirlandé. Les membres de l'association des anciens étudiants congolais de Roumanie résidant en France et leurs familles ont pu vivre un bel émerveillement dominical généré par le « vivre-ensemble ». Guy-Francis Tsiehela est le président de l'Assocreef, une association qui, outre le fait de promouvoir l'amitié, la fraternité et la solidarité entre ses membres, œuvre en assistant, par ailleurs, au travers de l'action humanitaire.

Bernard Boueno, président réélu du Club 2002 France-Europe

A l'issue d'une assemblée générale électorale, tenue le 26 novembre dernier à Paris sur convocation du secrétaire général du Club 2002-Pur, Juste Désiré Mondele, Bernard Boueno a été réélu à la présidence de la Fédération Club 2002 France-Europe. Fidèle à la ligne de son parti, cet ancien militant

de la première heure a à cœur de continuer à mener à bien les directives de son parti, dont une Commission de contrôle et d'évaluation de cinq membres veillera à l'application.



Bernard Boueno

Marie-Cécile Voumbo-Mackoubily, militante de la transmission de cultures

Fervente militante de la politique du genre, elle s'est vu confier un portefeuille au Club 2002 France-Europe lors de l'assemblée électorale du 26 novembre dernier. Au préalable, Marie-Cécile Voumbo-Mackoubily a porté haut sa défense pour faire comprendre aux jeunes, quelle que soit leur nationalité d'aujourd'hui, qu'ils ne doivent jamais oublier leurs racines : « leur montrer le chemin qui va à la source », explique-t-elle. C'est ce qu'elle appelle, « leur métissage culturel » pour des enfants qui, au demeurant, sont : mi-africains, mi-européens. « A nous de veiller à cette ambivalence



Marie-Cécile Voumbo-Mackoubily

pour arriver à concilier ces deux composantes de leur personnalité sans heurt ni conflit ».

Marie Alfred Ngoma

DIASPORA

Casimir Bathia considéré comme personnalité 2016 des Congolais de France

Initiateur de deux missions « Médico-chirurgicales » au Congo et pour avoir marqué sa présence aux festivités marquant la célébration de fête de l'indépendance, le 15 août à Madingou en présence du Chef de l'Etat Denis Sassou N'Gesso et de son homologue du Bénin, Patrice Talon, Casimir Bathia aura grandement été reconnu pour sa contribution à la vie publique et au développement de son pays d'origine en 2016.

Les projets des Congolais de l'étranger vers le Congo demeurent souvent virtuels ou de simples bonnes intentions non suivies d'effets. Casimir Bathia est passé de « l'idée séduisante » à la réalisation sur le terrain, au plus près des populations. Là où, au demeurant, la venue de membres de la diaspora crée la méfiance et la résistance, il a su associer les institutions de tutelle et les autorités locales. Entre février et mars 2016, en partenariat avec l'ONG française Chirurgie Solidaire, il a conduit, de son ONG France-Mayanama, une Mission Médico-Chirurgicale dans le département de la Bouenza. Les médecins de la

mission ont pu exercer gratuitement à l'Hôpital de Base de Nkayi, avec l'appui de la Direction départementale de la santé de la Bouenza. « *La Mission s'est bien déroulée sous l'autorité scientifique du Dr Daniel Gaujoux, Chirurgien viscéral français. Les populations des départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou ont pu bénéficier de prestations gratuites de qualité* », souligne le rapport effectué en son temps à l'issue de la première mission. Lors d'une deuxième mission en octobre, sous l'autorité scientifique du Dr Bernard Garin, Chirurgien parisien spécialiste des cancers du sein, ont été poursuivies les prestations durant 15 jours. « *J'ai initié à nouveau et conduit une équipe de professionnels médicaux occidentaux au Congo-Brazzaville* », explique Casimir Bathia. Et de préciser, « *comme à chaque fois, la mission apporte, non seulement des soins de haute qualité à nos compatriotes, mais prend aussi le temps de dispenser des formations aux équipes de personnel soignant travaillant sur place. L'objectif est de contribuer aux*



Casimir Bathia

progrès scientifiques et techniques dans nos centres de santé en vue de l'amélioration croissante des soins de santé aux populations ».

Au mois de juin, Casimir Bathia a eu l'honneur d'être reçu par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba qui lui a demandé d'organiser la délégation des Congolais de France en vue de la municipalisation accélérée du département de la Bouenza. Autour de lui, des Congolais vivant en

France désireux de contribuer au développement du Congo ont effectué le déplacement jusqu'à Madingou. « *In extremis, nous avons pu maintenir la tradition instaurée par Roch le Prince Okouele depuis la municipalisation de Djambala 2013* », a souligné Casimir Bathia. Ces initiatives du Président de l'ONG France-Mayanama ont eu leur écho auprès des autorités sanitaires du Congo. Bénéficiant depuis quelques années, en France, d'une réelle notoriété

et d'un excellent réseau de plusieurs personnalités, Institutions et ONG occidentales dans les domaines de l'Ingénierie et de la Santé, « *il m'a expressément été demandé de réfléchir avec des professionnels congolais et européens sur le projet portant création, au Congo, d'un Observatoire national de péréquation de veille sanitaire (O.N.P.V.S)* », confie Casimir Bathia. A l'horizon pointe 2017. « *Dès le premier trimestre, en discussion actuellement avec les autorités nationales, nous entendons réaliser une mission de prospection pour qu'à terme se réalisent à Makoua, dans le département de la Cuvette, des missions européennes de formation du personnel et des soins de santé de qualité à dispenser aux populations locales. Les missions dans le département de la Bouenza se poursuivront sur Madingou, Nkayi et Boko-Songho* », précise Casimir Bathia qui entend fédérer les populations autour d'une idée de « *retour définitif au berceau d'un enfant du pays sans velléité de repartir en France dès la première difficulté* ».

Marie Alfred Ngoma

VIENT DE PARAÎTRE

Virginie Awe publie « Le silence de la tombe »

L'auteure parle, dans son recueil, de la polygamie. Elle y dénonce les injustices et les inégalités qui se font dans les ménages polygames. La cérémonie de présentation et de dédicace de ce livre a eu lieu le 29 décembre à Brazzaville.

Paru aux éditions Cana et préfacé par Raymond Loko, « Le silence de la tombe » a 44 pages et compte cinq nouvelles. Chacune d'elle à une thématique bien précise à savoir : le silence de la tombe ; espoir retrouvé ; Marcelin et Nicole ; l'amour au bout du tun-

nel et maman ministre. Ces cinq nouvelles relatent chacune une situation unique.

Dans le premier chapitre, la nouvelle raconte l'histoire d'un homme qui avait trois épouses. De son vivant ces femmes ne s'entendaient pas, les enfants également. A la mort de leur mari les trois veuves sont devenues des véritables amies. Les enfants et les veuves sont chassés de la parcelle du défunt.

Dans « Espoir retrouvé », l'auteure parle de Ndinga, qui a eu un fils qu'il a beaucoup désiré avec une troisième femme. Ndinga junior, âgé de 15 ans, pressent la vocation d'être prêtre. Il décide d'intégrer le séminaire, mais son père s'oppose et détourne son fils de sa vocation. Il est accusé à tort d'avoir enceinté une fille, une manigance de son père pour que l'enfant soit renvoyé du séminaire. Ndinga père voulait que son fils soit comme lui. Malgré toute cette manigance, Ndinga Junior parvient à retourner au séminaire pour poursuivre son destin, son père se reprend. D'où l'espoir

perdu est retrouvé.

La troisième Nouvelle raconte l'histoire de Marcelin qui épouse Nicole venue droit du village. Celle-ci passe tout son temps à consommer l'alcool dans les débits de boisson. Face à cette situation déshonorante et humiliante, Marcelin est victime d'un accident cardio vasculaire et trouve la mort. Nicole découvre une rivale sortie du néant.

Quant à la quatrième Nouvelle, « l'amour au bout du tunnel », il s'agit de Julienne Okoyo, une villageoise, quasi analphabète. Elle est à l'origine de la rusée de son époux. Julienne reçoit des brimades de Jacques son mari. Elle décide de quitter son foyer pour repartir à l'école. Après sa formation Julienne obtient un emploi et accepte d'être polygame. Elle réussit à acheter un terrain alors que son ancien mari est demeuré locataire.

La cinquième Nouvelle intitulée « Maman ministre » met l'accent sur une femme qui est pleine des ailes, profitant du statut social de son mari. Le président de la République veut opérer un remaniement ministériel, maman ministre décide de consulter un marabout dans le but de maintenir son époux au gouvernement au moyen de sacrifices. Des morts se sont multipliés dans la famille du ministre et de la siene. Le ministre n'étant pas associé



L'auteure dédicace son œuvre

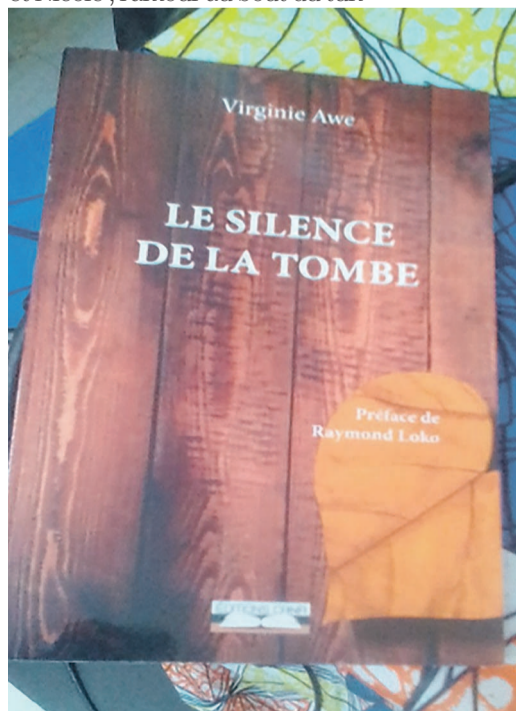
à la démarche de son épouse, finit par la renvoyer du foyer conjugal et perd tout. Il ressort de cet ouvrage que l'auteure n'est pas opposée à la polygamie puisque, reconnaît-elle, le code de la famille l'autorise. Virginie Awe pense que « *Si un homme décide d'avoir autant d'épouses qu'il veut, c'est bien, pourvu qu'il soit capable de les entretenir sur tous les plans. Dans mon livre, je suis en train de dénoncer l'inégalité et l'injustice qui se font dans les foyers polygames* ».

Virginie Awe est agent des im-

pôts. Elle occupe les fonctions d'inspectrice divisionnaire adjointe de l'acompte. Sur le plan politique, elle est conseillère départementale et municipale de Brazzaville.

La cérémonie de présentation et de dédicace a connu les regards croisés de Jessy Loemba, Pierre Ntsémou et Kadima Nzuji qui ont tour à tour félicité l'auteure pour son courage. Ce livre est écrit dans un style simple, limpide et facile à lire. « Le silence de la tombe » est le premier recueil de poèmes de Virginie Awe. Il est vendu à 6.500 FCFA.

Rosalie Bindika



La couverture de silence de la tombe

INTERVIEW

Arlette Soudan Nonault : « Le tourisme et les loisirs sont des secteurs nobles et sources de création d'emplois... »

Sitôt arrivée à la tête du ministère du Tourisme et loisirs, Arlette Soudan-Nonault, a mené plusieurs actions. Elle a réuni les acteurs économiques et les professionnels du tourisme et des loisirs de la ville de Brazzaville, ensuite les autorités et responsables administratifs du même département, avant d'ouvrir les bureaux d'informations touristiques (BIT) de l'aéroport international Maya-Maya au départ et à l'arrivée. S'en sont suivies, les descentes à l'île Mbamou ; dans les départements du Niari, de Pointe-Noire puis du Kouilou. Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, la ministre du Tourisme et des loisirs, explique la politique de son département qui consiste à vendre « la destination Congo » et atteindre la mission qui lui a été assignée : apporter une part significative au Produit intérieur brut (PIB) congolais à l'horizon 2021.

Les Dépêches de Brazzaville. Madame la ministre, quels sont les objectifs assignés à votre département au moment de votre prise de fonction ?

Arlette Soudan-Nonault : La Marche vers le développement, programme de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, mis en œuvre par le Premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba, dans l'optique de l'indispensable diversification de l'économie, donne une place importante aux secteurs du tourisme et des loisirs. Le ministère que, j'ai la charge de conduire, a pour objectif de développer l'industrie touristique et des loisirs au Congo, afin de promouvoir ce secteur jusqu'ici insuffisamment exploité et méconnu d'acteurs potentiels. Le but, ambitieux mais réalisable de cette politique de rupture, est que ce secteur devienne suffisamment générateur de revenus et d'emplois pour atteindre une part significative du PIB à l'horizon 2021.

LDB : Quels sont les atouts dont bénéficie la « destination Congo » pour atteindre cette part significative du PIB à l'horizon 2021 ?

ASN. Les atouts dont bénéficie la « destination Congo », nous les connaissons tous ou plutôt, nous croyons les connaître, tant il est vrai que les Congolais semblent parfois être les derniers à se rendre compte de leurs richesses potentielles. Diversité des sites, hospitalité des populations, richesse culturelle et artisanale, engouement planétaire pour l'écotourisme et le tourisme fluvial, deux niches dans lesquelles nous sommes en théorie particulièrement bien placés : le potentiel est là, intact et prometteur. Ni le gouvernement, ni mon ministère ni moi-même ne disposons de baguette magique pour transformer

le Congo en eldorado touristique. Mais la volonté, je dirai le volontarisme politique de réussir est là et dans le secteur que le chef de l'état et le Premier ministre ont fait l'honneur de me confier, j'entends bien l'incarner au quotidien.

LDB : La première réalisation visible sur le chemin du renouveau du tourisme au Congo est sans nul doute la mise en place des BIT ; d'où vous est venue cette initiative ?

ASN : Le tourisme, certes est source de richesses, de développement durable, de valorisation du patrimoine culturel et environnemental congolais, mais il est aussi et avant tout une source de création d'emplois. Il représente aujourd'hui un emploi sur onze à travers le monde, une proportion que le Congo est encore loin d'atteindre. Il nous fallait, sans tarder, relever le défi et l'inauguration des BIT qui est un premier pas significatif dans cette direction. Les animateurs touristiques de ces BIT ont suivi un séminaire intensif de formation et de mise à niveau, pour devenir ce que l'on appelle en jargon de la profession, « des conseillers en séjour ». Certains d'entre eux sont appelés à travailler sur le site du premier bureau d'information touristique du Congo à l'aéroport international de Maya-Maya. Ce sont donc vingt emplois jeunes qui ont été créés. Vingt autres le seront prochainement, dans le cadre des BIT des aéroports de Pointe-Noire et de Dolisie, qui seront opérationnels d'ici le premier trimestre 2017. Et bien d'autres encore. Je m'y engage, dans le cadre du déploiement de notre maillage touristique à travers tout le Congo. Un déploiement déjà en cours, par le biais de diverses missions et partenariats lancés dès mon entrée en fonction.

LDB : Qu'allez-vous faire pour poser les bases du développement du tourisme et des loisirs ?

ASN : Mon ministère a décidé de mettre en place, le plus rapidement possible : un Guichet unique des systèmes de tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs, une procédure fiable et rigoureuse de catégorisation et de classification des hôtels, restaurants et établissements touristiques ; un mécanisme d'accompagnement technique et financier des initiatives privées de petite taille dans les domaines du tourisme et des loisirs ; une participation assidue du ministère aux réunions, conférences et salons nationaux et internationaux, afin de faire connaître et de vendre la destination Congo ; une politique ambitieuse et agressive de marketing, via la création de sites internet dédiés et la prise de contact avec les tour-operators et investisseurs potentiels. Concernant particulièrement le secteur du tourisme, l'action du gouvernement va se focaliser sur la mise en œuvre de la politique de développement durable de l'industrie



La ministre Arlette Soudan-Nonault

touristique récemment adoptée et dont le schéma directeur est en voie d'être appliqué.

LDB : Comment procédez-vous pour rationaliser le paiement de la taxe touristique ?

ASN : Pour des raisons de traçabilité et de maîtrise des recettes et afin de se mettre en conformité avec les textes en vigueur, j'ai dès mon arrivée au ministère fait obligation aux promoteurs d'hôtels de payer la taxe touristique par chèque ou virement sur un compte ouvert dans une banque de la place.

LDB : Quel est l'apport des partenaires étrangers au développement touristique du Congo ?

ASN : Avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'organisation mondiale du tourisme (OMT), nous avons mis en place notre stratégie nationale du tourisme et notre plan directeur. Nous sommes en train de procéder à la refonte de la classification hôtelière. Avec la Banque mondiale et le projet PADE, nous avons établi une relation multiforme.

LDB : Que devraient faire les Congolais afin de mieux connaître ce secteur ?

ASN : C'est quelque chose qui me tient particulièrement à cœur. Les premiers clients ou ambassadeurs du tourisme congolais devraient être les congolais eux-mêmes. Ce n'est hélas pas toujours le cas. Trop peu d'entre nous connaissent et visitent les richesses de notre propre pays et trop rares sont ceux qui les vantent à l'extérieur. J'ai moi-même plus d'une fois constaté la tendance fâcheuse qu'ont certains personnels évoluant dans les métiers du tourisme, de la restauration, de l'hôtellerie ou des loisirs à traiter leurs clients africains comme des clients de seconde zone, alors que l'étranger, surtout quand il vient d'occident à droit, au traitement de faveur que tout client est en mesure d'attendre. Si nous n'aimons pas notre pays, ne nous respectons pas, si nous nous complaisons dans le dénigrement et l'autodénigrement, alors tous les efforts pour rendre le Congo attractif seront vains.

LDB : Après avoir fait le diagnostic, quels sont les atouts dont bénéficie le secteur du tourisme au Congo ?

ASN : Le diagnostic du secteur touristique au Congo, a permis de mettre en évidence des améliorations observées ces dernières années et de relever également les insuffisances multiformes dont souffre ce secteur. Les atouts dont bénéficie le secteur du tourisme dans notre pays se présentent comme suit : la richesse et la diversité des sites soutenus par leurs potentiels naturels

et culturels, la renommée mondiale de certains d'entre eux, la densité et la diversité de la forêt équatoriale ; l'envergure du fleuve Congo ; l'hospitalité des populations environnantes ; l'existence de plusieurs infrastructures de base, attenantes aux sites ; l'implication progressive des investisseurs étrangers dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration ; la perception du tourisme comme moyen de lutte contre l'exode rural par la création d'emplois et le développement d'activités dérivées ; la position de carrefour dans la sous-région Afrique centrale.

LDB : Comment aviez-vous reparti les zones de développement touristique ?

ASN : Dans le cadre de sa politique de renouveau, le ministère a reparti le territoire national en trois zones de développement touristique, à savoir : la zone nord ; la zone sud ; et la zone de Brazzaville et ses environs.

La zone de Brazzaville et de ses environs, arrosée par un des plus grands fleuves du monde, concentre une multitude d'activités touristiques existantes au potentielles qui, selon le développement futur de l'offre, peuvent se réaliser aussi bien sur terre que sur eau. Brazzaville n'est pas seulement une capitale en plein essor dans le secteur des arts et de la musique, c'est aussi la zone de développement touristique la plus développée en terme d'infrastructures, de potentialités, de diversités et d'impact social et c'est surtout le pôle culturel et historique du Congo. La probabilité d'une croissance économique durable est aussi très élevée dans cette zone dont la particularité sera de répondre aux besoins du marché domestique, de la diaspora congolaise et de la clientèle haut de gamme des conférences et expositions. Elle devra jouer un rôle de hub pour les touristes voyageant dans les principales zones protégées du pays.

LDB : La matérialisation parfaite de cette action à très court terme, est la première édition du Marché de Noël que vous avez organisé à Brazzaville ?

ASN : Absolument le Marché de Noël, c'est pour nous l'occasion de nous rassembler, de partager ensemble des moments chaleureux et d'union, de faire nos emplettes aussi à l'approche des fêtes de fin d'années, tout en mettant en valeur le savoir-faire de nos artisans, la richesse de notre culture et de notre patrimoine. Offrir cet événement familial destiné à l'épanouissement de tous, en cette période ou plus que jamais nous devons cultiver les valeurs d'amour, de tolérance, de fraternité et de paix, me tenait à cœur. Cette paix que nous a léguée le chef de l'état, Denis Sassou N'Guesso et que nous devons à tout prix préserver. Le succès de ce premier Marché de Noël a dépassé toutes mes espérances. L'affluence et la convivialité qu'on y rencontre sont pour moi une vraie source d'encouragement.

LDB. Quelles sont vos perspectives ?

ASN : Dans le cadre de la promotion du secteur du tourisme et des loisirs, mon département ministériel se projette dans les activités suivantes : poursuivre la finalisation du cadre institutionnel et réglementaire ; parvenir à la classification des établissements touristiques et hôteliers ; parvenir à la classification des établissements de loisirs ; vulgariser le mode de paiement de la taxe hôtelière ; formation continue des agents et cadres du ministère ; formation des conseillers en séjour ; formation des guides ; recrutement des professionnels du tourisme et des loisirs ; réaffectation des cadres et agents de l'enseignement détachés au ministère du tourisme et des loisirs, à leur ministère d'origine pour les besoins de service public ; installation d'un BIT à Dolisie et Pointe Noire ; création d'un jardin botanique ; création d'un grand aquarium ; création de parcs à thème ; Etude de faisabilité du développement balnéaire de Pointe-Noire ; tenue des assises du tourisme et des loisirs ; poursuite de la construction des gîtes ruraux ; création de la société congolaise d'aménagement touristique (Socatour).

LDB : Un mot pour conclure notre entretien ...

ASN : Le tourisme intérieur, celui qui amène les Congolais à la découverte du Congo, est un puissant vecteur de brassage et d'unité nationale. Le développer est pour moi une priorité. La politique de municipalisation accélérée a offert à tous les congolais l'accessibilité à leur propre territoire : routes, aéroports, hôtels, restaurants, banques, hôpitaux et conditions de sécurité sont présents. Au congolais de s'approprier leur pays, dans les deux sens : visiter et recevoir. Quand vous êtes l'hôte de quelqu'un, vous ne l'agressez pas et il ne vous agresse pas. Le tourisme est un facteur de paix et fraternisation à nul autre pareil.

Bruno Okokana

RÉVEILLON D'ARMES

Denis Sassou N'Guesso salue l'engagement de la Force publique en 2016

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a loué le 31 décembre dernier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de réveillon d'armes, le dévouement et l'engagement dont les forces de défense et de sécurité ont fait preuve au cours de l'année 2016 tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Selon le chef suprême des armées, la force publique a donné le meilleur d'elle-même allant jusqu'au sacrifice suprême. C'est ainsi que Denis Sassou N'Guesso a félicité cet état d'esprit qui reflète bien, d'après lui, les instructions données le 31 décembre 2015 à la force publique. Il s'agissait, entre autres, de renforcer les capacités de la Force publique ; poursuivre l'effort d'instruction et de renforcer l'organisation et la discipline. A cet effet, le président de la République rassurait les forces de défense et de sécurité que, malgré la conjoncture économique et financière difficile, le gouvernement mettrait tout en œuvre pour donner à la force publique le minimum des moyens lui permettant d'accomplir ses missions.

« Il s'agissait aussi de faire que la Force publique n'arrête pas d'établir les relations de confiance avec l'ensemble du peuple. Nous avons constaté que lors de l'accomplissement de toutes ses missions à l'intérieur du pays, elle ne s'est jamais départie de cet état d'esprit qui consiste partout, à préserver les intérêts du peuple. Et nous pouvons donc nous féliciter de cette situation car ces missions ont été accomplies avec bonheur », s'est réjoui le chef suprême des armées.

Il a, par ailleurs, demandé à la force publique de continuer à accomplir ses missions dans le même esprit car cet effort d'organisation, de discipline doit se poursuivre en 2017. Il a également souligné la nécessité d'apporter da-

vantage à la force publique la notion permanente du devoir et du sacrifice. « Le devoir et le sacrifice parce que chez nous, le service de la patrie c'est parfois jusqu'au sacrifice suprême. Ce sont donc ces forces morales qui doivent guider nos pas, nos actions ; amener la force publique à ce niveau de forces morales d'engagement parce que dans ce métier-ci, on va le plus loin possible dans l'effort, l'engagement jusqu'au sacrifice suprême s'il le faut », a martelé Denis Sassou N'Guesso, précisant que cette dimension morale devrait être inculquée aux hommes à tous les niveaux au cours de l'année 2017 en plus de la poursuite des efforts déployés avec bonheur.

Restaurer la paix et la sécurité ainsi que maintenir la stabilité dans le pays

Face à quelques velléités de trouble à l'ordre public qui sont perceptibles dans certaines localités du pays, notamment dans le département du Pool, le chef de l'Etat sait compter sur la capacité des forces de défense et de sécurité. En effet, ces dernières s'emploient à faire en sorte que les forces du mal n'aient pas le dessus et que les populations ne soient pas toujours exposées à l'espèce de psychose, dérangeant en permanence sa quiétude et empêchant l'accomplissement des tâches de développement. « Je sais que vous avez le moral et la capacité pour y faire face pour que, progressivement, comme nous l'avons toujours souhaité, la paix, la sécurité et la stabilité règnent toujours dans notre pays. C'est dans cet esprit que nous allons terminer cette année 2016 et engager l'année 2017. Je souhaite que cette année 2017 soit pour la force publique toujours une année de succès », a conclu Denis Sassou N'Guesso, indiquant que, malgré les difficultés, l'espoir est permis.

Parfait Wilfried Douniama

La Force publique continuera à garantir la liberté de circulation des personnes et des biens

Le Chef d'Etat-Major général (CEMG) des Forces Armées Congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoi, l'a annoncé lors du réveillon d'armes le 31 décembre 2016 à Brazzaville.

Garantir la liberté d'aller et venir des citoyens Congolais et des étrangers ayant choisi le Congo comme leur deuxième patrie ou en séjour sur le territoire national, est l'un des axes vers lesquels sera orientée l'action de la Force publique en cette année 2017. Par ailleurs, Guy Blanchard Okoi, a indiqué que les réflexions complémentaires tendant à implémenter progressivement les réformes liées à la mise en œuvre de la loi de la programmation militaire et des contrats opérationnels seront poursuivies et finalisées. L'objectif étant d'armer la Force publique à la modernité afin de faire face aux menaces actuelles et futures avec plus d'efficacité et d'engagement, à en croire le CEMG qui est par ailleurs coordonnateur du groupe d'anticipation stratégique.

« La Force publique dans ses composantes se voudrait être, au cours de l'année 2017, une source d'ardeur nouvelle dans l'accomplissement des missions de défense et de sécurité avec honneur, responsabilité et succès », a indiqué Guy Blanchard Okoi pour qui la cohésion au sein de la Force publique demeure une exigence opérationnelle de premier ordre. Il a promis que la discipline et l'esprit citoyen sont des valeurs qui seront, encore une fois de plus, observées avec une grande rigueur de telle sorte que les instructions relatives à la tolérance zéro soient mises en œuvre partout et en tout temps.

Retro 2016...

Dressant le bilan de l'exercice de l'année qui vient de s'achever, Guy Blanchard Okoi a souligné que 2016 a été

une année pleinement opérationnelle, de forte intensité et de labeur. Les opérations intérieures dédiées à la sécurisation des citoyens congolais et à la préservation de l'intégrité du territoire national ont constitué l'épine dorsale des activités de la Force publique. Selon lui, c'est en cela que le département du Pool continue de bénéficier d'une attention particulière dans la recherche des bandits et fugitifs ayant fait l'objet des mandats d'arrêt. « Cette recherche nécessite hélas des délais minimaux afin de préserver les populations civiles des dommages collatéraux préjudiciables pouvant résulter d'une action précipitée de notre part », a

si dans les instances sécuritaires de la Conférence Internationale de la Région des Grands lacs. « Les actions de coopération structurelle et opérationnelle sont des témoignages de l'excellence de relations bilatérales avec les armées sœurs et de la reconnaissance des capacités opérationnelles de la Police, la Gendarmerie nationale et des Forces Armées Congolaises », a indiqué le CEMG.

Il a également évoqué la poursuite des actions de coopération qui demeure un levier essentiel à actionner dans la marche vers les objectifs assignés à la Force publique tout en saluant l'exemplarité de la fraternité d'armes qui



Le général de division Guy Blanchard Okoi prononçant son allocution

souligné le CEMG.

Guy Blanchard Okoi a d'ailleurs exprimé une pensée profonde à l'égard des frères d'armes tombés sur le champ d'honneur, victimes du terrorisme et de l'égarment de certains compatriotes avant de formuler le vœu d'une reconnaissance de la République à l'endroit de leurs ayant-droit, leurs mémoires propres ayant déjà été honorées. Par ailleurs, la Force publique a respecté scrupuleusement ses engagements internationaux de la sécurité collective notamment au niveau de la Mission Internationale des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique et aus-

s'exprime en toute circonstance entre le Congo et ses partenaires. « C'est ici l'occasion d'exprimer toute notre gratitude aux Attachés de défense et de sécurité intérieure représentants les pays frères pour l'élan de solidarité manifestée à nos sollicitations », a-t-il dit. Le CEMG a appelé la population civile à consolider le lien Armée-Nation par le biais d'une éducation civique redorant les valeurs morales afin que les jeunes compatriotes soient éloignés des enrôlements négatifs au profit des actions terroristes par des hommes politiques si bien connus.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

Plaidoyer pour la presse écrite

Il fut une époque, qui n'est pas si lointaine dans le temps, où l'explosion des médias électroniques donnait à penser que la presse écrite disparaîtrait rapidement des écrans radars de l'information sur les cinq continents. Tués par les nouvelles technologies, par le «web» c'est-à-dire l'Internet, par l'explosion incontrôlée et incontrôlable des réseaux sociaux les journaux imprimés n'ont plus d'avenir, disaient et écrivaient doctement nombre de spécialistes de par le vaste monde ; si bien qu'à terme plus ou moins rapproché les quotidiens comme le nôtre, les hebdomadaires, les périodiques de toute nature se verraient relégués, toujours selon eux, dans les placards de la communication planétaire.

Dix ans après que ces jugements à l'emporte-pièce aient été formulés de diverses façons et en différents lieux, c'est un mouvement inverse que l'on voit se dessiner partout où l'émergence économique génère un progrès social qui permet lui-même aux classes moyennes de s'affirmer comme le véritable moteur de la société moderne. Ceci pour une raison qui tient à la nature même de l'homme : le besoin ins-

tinctif de prendre du champ par rapport aux événements de toute nature qui se produisent dans son environnement immédiat ou lointain ; et donc de lire l'écrit pour mieux peser les conséquences des événements proches ou lointains qui fondent notre avenir, mieux réfléchir à l'évolution de la société dans laquelle on vit.

Face au déluge d'images et de sons qui ne cesse de s'amplifier et qui menace de submerger chacun d'entre nous dans sa vie quotidienne l'écrit s'impose à nouveau et tout naturellement comme l'un des moyens les plus sûrs de prendre du recul par rapport à une actualité dévorante qui menace de faire perdre leurs repères aux simples citoyens que nous sommes. Il s'impose d'autant plus que les nouvelles technologies de communication permettent désormais à la presse écrite d'être elle-même accessible partout où vivent ses lecteurs, ce qui n'était évidemment pas le cas jusqu'à une date récente de la distance qu'aucun média écrit n'était en mesure de franchir.

La preuve en est que le quotidien que vous

tenez en ce moment dans vos mains, Les Dépêches de Brazzaville, est lu partout dans le monde en même temps qu'à Brazzaville, à Kinshasa, à Pointe-Noire, à Dolisie à Owando, à Ouesso et autres lieux. Même si vous habitez New-York, Beijing, Paris, Moscou, Brasilia, Johannesburg et autres grandes cités de par le monde, vous pouvez télécharger ce premier numéro de notre quotidien pour l'année 2017, puis l'imprimer et le lire exactement comme le font ce matin l'homme et la femme qui l'achètent à l'un ou l'autre de nos vendeurs dans la rue. Et, de ce fait, vous avez accès à une source d'information congolaise sûre, professionnelle, fiable qui vous dit la vérité sur l'actualité mais qui vous permet aussi de forger votre propre opinion dans les domaines les plus divers : politique, arts, société, économie, monde, culture, sports, spectacles ...

En ce moment d'exception où s'achève la trêve de Noël et du Jour de l'an, qu'il nous soit donc permis, en complément de ce qui vient d'être dit, de joindre notre voix à ceux qui demandent, à juste titre, aux autorités congolaises d'aider la presse écrite à se développer, à s'adapter aux nouvelles technologies et, de ce fait, à mieux faire

entendre la voix du Congo au sein de la communauté internationale.

Tous les pays démocratiques assistent en effet aujourd'hui leurs journaux sous diverses formes et sans interférer dans leur positionnement afin de permettre à chacun de franchir sans dommage les obstacles qui s'élèvent sur sa route. Et pour cela ils mettent en place des aides directes et indirectes qui ont pour but d'alléger leurs charges tout en augmentant leur audience de façon significative : subventions, réductions des taxes, allègement des tarifs postaux, exonération des droits de douanes pour l'acheminement des produits nécessaires à la fabrication des journaux (papier, encres, films, plaques...), abattement des charges sociales, aides à la presse en ligne, etc.

Alors que le Congo s'appête à franchir une nouvelle étape sur la voie de l'émergence grâce au programme de «rupture» lancé par sa plus haute autorité, le temps n'est-il pas venu d'aider la presse écrite à se développer pour mieux tenir sa place dans cette marche vers le progrès ?

Jean-Paul Pigasse